

Journal

Journal de la FFSB

Trimestriel : Octobre / Novembre / Décembre 2006

Belgique - Belgie
P.P.
1050 Bruxelles 5
BC 0491

Bureau de dépôt
Bruxelles 5
Chaussée de
Boondael 55

Numéro 92

CHUUUT Party

silence !
Il est interdit de parler
Seuls l'écrit, les gestes
et les mimiques
sont permis.



<http://chuuut-party.over-blog.com>

Soirée silencieuse organisée par

FFSB
FEDERATION FRANCOPHONE
DES ECOLES DE BRUXELLES

Sou

La convivialité silencieuse

Des bouchons d'oreille, un bic
et un bloc-notes.

Sommaire

Chuuut Party	
La convivialité silencieuse.....	4
La couverture médiatique.....	6
Chuuut Party Bruxelles.....	6
Sélection d'écrits.....	7
Musée des Arts Contemporains (MAC's)	
Visite guidée en langue des signes.....	8
Santé	
Médico (1) : Antibiotique.....	9
Aides techniques	
Des appareils GSM flambant neufs (suite et fin)....	10
Le Geste qui Sauve	
Les sanctions administratives.....	11
EUD - Nouvelles internationales	12
Histoire des Sourds	
Deaf History International - Partie 1.....	14
Internet	
Wikipedia.....	16
Agenda des associations affiliées	18
Mots croisés du CFLS n° 74	20
Culture / Loisirs	21
Festival Bruxellons	
Surtitrage et interprétation en langue des signes....	22
Centre Hospitalier Régional de Namur	
Accessibilité aux soins de santé pour personnes sourdes et malentendantes.....	24
Commission de l'Accès à l'Audiovisuel	
Les sourds et les élections.....	25
Nos lecteurs nous écrivent	25
Lectures	
Les lèvres qui voient.....	27
Revue de presse	28
Volet social	
Le GSM est interdit au volant même pour écrire Un SMS !.....	30
Du côté de l'emploi	
Les Ateliers d'Informations.....	31
Annonces / Courrier	32
Échos	34

Sournal

Journal de la FFSB

Trimestriel d'éducation permanente édité par la FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES SOURDS DE BELGIQUE ASBL

Rue Van Eyck, 11A / 4
1050 Bruxelles - Belgique

Fax: +32 (0)2 644 68 44

Tél.: + 32 (0)2 644 69 01

E-mail: sournal@ffsb.be

Site web: www.ffsb.be

Le texte inspire le geste

Spécialisé dans le domaine de la surdité, Sournal traite de divers sujets généraux et fait part des initiatives prises en faveur des sourds et malentendants. Porte-parole de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, tout en conservant son indépendance rédactionnelle, Sournal remplit une mission positive, préventive et constructive. Il favorise ainsi la construction d'un terrain de réflexion, d'entente et d'action entre les sourds, malentendants et entendants.

Comité du Sournal

Christelle BALARD
Brigitte BENNETT
Thomas BRUNEAU
Alfred FIÉVET
Martine FRAITURE

Ont participé à ce numéro

Laurence BEER
Muriel BRUNNEVAL
Francine DE CHAMP
Nathalie DESSART
David DUDING
Jérôme DUQUESNE
Martine FRAITURE
Anne GRAUX

Pierre LELEUX
Cynthia LESENFANTS
Lydia LALLEMAND
Bernard le MAIRE
Anne NANDRIN

Rédacteur en chef

Thomas BRUNEAU

Éditrice responsable

Martine FRAITURE

Mise en page

Thomas BRUNEAU

Dessins - Serdu

imprimerie



Imprimerie SABELPrint SA

Rue Xhauflaire 153 - 4820 Dison

Tél.: 087 31 28 47

Fax: 087 31 25 01

E-mail: info@sabelprint.be

www.sabelprint.be

Articles et réactions de nos lecteurs

N'oubliez pas d'envoyer vos articles et/ou réactions avant le **vendredi 24 novembre 2006**.

Sournal, rue Van Eyck 11A/4 -1050 Bruxelles
Fax: 02 644 68 44 - E-mail: sournal@ffsb.be

Nous tenons à ce que les articles soient bien rédigés.

LE CONTENU ET LE TON DES TEXTES N'ENGAGENT QUE LEUR AUTEUR !



Le mot de la rédaction

Nous avons reçu plus de 40 réponses au sondage du Sournal (voir Sournal n°91). À première vue, les lecteurs apprécient le magazine que vous tenez entre vos mains. Grâce à ces réponses, nous savons quels aspects du Sournal méritent quelques améliorations. Vous aurez le résultat de notre analyse dans le Sournal 93 qui paraîtra en janvier 2007.

Nous sommes au dernier numéro de l'année 2006, l'heure est aux remerciements. Nous tenons à remercier vivement tous les rédacteurs qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration de notre trimestriel. Nous remercions Serdu pour ses dessins humoristiques et le Centre Francophone de la Langue des Signes pour les mots croisés. Nous exprimons notre reconnaissance à notre ancienne stagiaire Julie-Anne BERHIN. Elle a pleinement élaboré le Sournal 91 et aussi mis en place la Chuuut Party namuroise dont elle est toujours l'organisatrice. Nous remercions tous les annonceurs qui, par leur soutien financier, permettent au Sournal de maintenir des prix raisonnables. Nous remercions notre imprimeur Sabel Print pour ses tarifs d'impression défilant la concurrence.

Dans le domaine culturel, vous savez que le Sournal a participé au surtitrage d'une pièce de théâtre au Festival Bruxellons (voir page 22). Nous tenons ainsi à remercier Olivier MÈRENS, directeur de Bruxellons, et la relation publique, Sophie APPOLONI, de nous avoir fait entièrement confiance et de prolonger cette belle expérience. Nous remercions Handiplus, association pour personnes handicapées, d'avoir suivi nos conseils et rendu son premier Festival Pluriel accessible aux personnes sourdes et malentendantes. Pour ces deux festivals, merci aussi aux deux sous-titrees Claire BOURRELLY et Léa FRANC, qui maintenant ont rejoint leur patrie, la France.

En ce qui concerne la Chuuut Party (voir page 4), nous remercions, Diego et Vicky, sympathiques patrons du café namurois Hémisphère Sud, d'accueillir avec grand enthousiasme les fameuses soirées silencieuses. Merci à Hamo pour la conception du visuel et du logo. Nos remerciements vont aussi aux sponsors de la Chuuut Party: Modulelec, Vandeputte Safety, Sabel Print et la Ville de Namur.

Enfin, nous vous remercions, vous nos lecteurs, pour votre soutien. Poussés par votre fidélité au Sournal, nous avons pu construire de beaux projets. Nous continuerons à concrétiser nos idées de réflexion, d'entente et d'action entre les sourds, malentendants et entendants. C'est la philosophie du Sournal, la nôtre et aussi la vôtre !

Thomas BRUNEAU

Edito de la



Quand vous lirez ces lignes, la 13ème Journée Mondiale des Sourds se sera déjà déroulée à Namur. Sans doute qu'à ce moment-là, nous en saurons davantage sur les suites de nos remarques et de notre lettre ouverte faisant part de notre mécontentement sur le nouveau contrat de gestion entre la Communauté française et la RTBF et que la Ministre LAANAN doit signer à la mi-octobre. Son contenu est très en deçà de ce que nos espérances relatives à l'augmentation des sous-titrages. De surcroît, la traduction en langue des signes du journal télévisé (qui existe depuis 1981) et de «Niouzz» sur La 2 (depuis 2000) va être reléguée à d'autres canaux dont l'Internet qui, à l'heure actuelle, n'est pas encore accessible à toute la communauté des sourds. C'est vraiment deux pas en arrière plutôt qu'un en avant ! La CAA (Commission d'Accès à l'Audiovisuel) de la FFSB fera tout son possible pour que des améliorations soient apportées à ce contrat de gestion.

Les élections communales auront lieu le 8 octobre et nous ignorons encore si les partis vont faire un effort pour que nous puissions suivre la présentation de leurs programmes électoraux.

La Ministre de la Santé, Madame FONCK, vient de décider que le dépistage systématique de la surdité va débiter dans les maternités sur tous les bébés et non seulement ceux à risque, c'est-à-dire ceux de parents sourds, alors que 95% de bébés sourds naissent de parents entendants. C'est une excellente nouvelle, mais nous espérons fermement que non seulement ces dépistages seront suivis du point de vue médical (appareillé ou implanté), mais aussi que ces enfants pourront communiquer avec leurs parents dans la langue qui leur est naturelle, la langue des signes. Pour cela, il est très important que les parents puissent être guidés par une équipe pluridisciplinaire qui comprendra également un représentant de la FFSB et un de l'APEDAF (Association de Parents d'Enfants Déficiants Auditifs Francophones). Ce n'est toujours pas encore le cas actuellement. Évidemment, il n'est guère aisé pour les parents d'apprendre une langue visuelle mais nous savons qu'ils feront tout pour que leur enfant ait la possibilité de choisir le monde dans lequel il voudra vivre plus tard, celui des sourds, celui des entendants ou les deux.

Un long chemin est encore à faire pour que les sourds et les malentendants aient leur place dans la société et surtout que cette société comprenne ce que c'est que d'être sourd.

Martine

Pour soutenir la FFSB

Vous bénéficierez de l'immunité fiscale pour tout don supérieur ou égal à 30 euros. Sans votre soutien, la FFSB sera dans l'impossibilité de continuer le combat mené depuis tant d'années.

Notre compte est: 310-0266448-75

Merci de ne pas nous oublier

Abonnement au Sournal

Le Comité de Rédaction vous remercie du soutien que vous voudrez bien lui apporter en vous abonnant et en versant la somme correspondante au compte de Sournal:

068-2030854-89

10 euros pour l'abonnement d'un an
15 euros ou plus comme abonné de soutien
20 euros pour l'étranger par paiement international
IBAN : BE45 0682 0308 5489 BIC : GKCCBEBB



Ecriture

Gestes
Langue
des signes

Mimiques
Expressions

Namur a connu son petit coin de silence au café Hémisphère Sud. Après 5 mois d'absence, la Chuut Party renaît de ses cendres. Renouant avec le succès, elle s'apprête à voler vers d'autres villes de la Communauté française...

La convivialité silencieuse

La Chuut Party organisée par Sournal, trimestriel de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, a tenu toutes ses promesses. À la toute première soirée Chuut Party, une soixantaine de personnes dont une quinzaine de personnes sourdes et malentendantes ont répondu présentes à cet événement insolite et inédit à Namur.

Tout était en place pour instaurer le contexte silencieux : les blocs-notes à l'effigie de la Chuut Party, les bics, la vidéo projetée sur le mur et les cartes reprenant les boissons en langue des signes ainsi que la dactylographie. Julie-Anne BERHIN, ancienne stagiaire du Sournal et actuelle organisatrice de la Chuut Party namuroise, initie les serveurs et patrons du bar sur les rudiments de la langue des signes.



Le café Hémisphère Sud est le seul ouvert le soir dans cette galerie située au centre de Namur. Le contexte est propice à une soirée tout en silence : la Chuut Party.

Il est 21h 00, la musique se met en sourdine, les quelques clients attablés comprennent qu'ils doivent arrêter de parler. L'exception fut faite seulement pour les interviews. De toute façon, avec les bouchons d'oreille, les participants n'entendaient rien. Christiane BROEKMAN, connue comme interprète du journal télévisé à la RTBF, assure l'accueil et l'animation. Le plus gros des participants - une majorité de jeunes - arrivent dès 21h 30. Le grand show visuel va commencer.

Il est 21h 00, la musique se met en sourdine, les quelques clients attablés comprennent qu'ils doivent arrêter de parler.

Les premiers « bonsoir » échangés en langue des signes, chaque client reçoit les bouchons d'oreille vert fluo. Après quelques tâtonnements dans ce monde déconcertant, ils se raccrochent aux blocs-notes. Les premiers mots sont écrits, on fait les présentations, on passe la commande... les préliminaires en somme. La boisson aidant, l'écriture et les mains se délient : on en vient à s'échanger des nouvelles, on parle de la rentrée, on discute études... Certains apprennent la dactylographie en jouant au pendu, d'autres rentrent dans la joute écrite et d'autres s'envoient des feintes. On entend le bruit des verres, le frottement des pas, un bébé qui pleure mais très rares sont ceux qui sont surpris à parler comme la mère sourde qui appelle après sa fille entendante. Diego, le patron du bar, se demande comment donner les instructions aux serveurs sans parler. La patronne, Vicky, quant à elle, regarde avec amusement ses clients atteints d'un mutisme incroyable. La Chuut Party a de beaux jours, pardon, de belles soirées devant elle. D'ailleurs, les photos parlent d'elles-mêmes...



Ecriture

Gestes
Langue
des signes

Mimiques
Expressions

Dossier constitué par Thomas BRUNEAU



Les barmen et les serveurs tiennent leur langue durant deux heures



- C'est ma tournée ! Tu veux quoi ?
- Une bière.



Bel exemple de débrouillardise ! On apporte la commande sur papier pour éviter les incompréhensions.



On se touche du dos de la main pour dire « Santé ! »



Le vidéo projetée sur le mur explique aux clients le principe de la Chuut Party et initie les novices à quelques rudiments de la langue des signes.



Communiquer en langue des signes pour les initiés ou les étudiants



Leurs enfants sourds suivent leur scolarité dans une classe bilingue (français/langue des signes) de l'Institut Sainte-Marie (Namur)



Comment signer «euro» en langue des signes.



Une bonne ambiance chaleureuse dans une convivialité silencieuse !



La couverture médiatique

Outre l'affichage dans les lieux stratégiques comme les rues commerçantes et les lieux fréquentés, la Chuut Party namuroise s'est fait connaître en masse grâce aux médias. En effet, la presse essentiellement namuroise fut séduite par cet événement; un journaliste qualifiera même la Chuut Party d'« OVNI événementiel ». Tous les canaux médiatiques sollicitent des informations sur cette soirée silencieuse et même une interview. C'est ainsi que Radio Contact, Vivacité, La Première et NRJ diffusent l'info sur leurs ondes. Canal C, télévision régionale namuroise, filme une simulation de la Chuut Party préparée à son intention. Les journaux La Dernière Heure et Le Quotidien de Namur pondent chacun un article annonçant la soirée silencieuse.



Photo : Sournal - Chuut Party
Que peut-il bien enregistrer comme son ce journaliste de la Radio RTBF?



Photo : Sournal - Chuut Party
Encore la RTBF, mais cette fois-ci c'est la télé qui s'en mêle.

La plupart des journalistes présents à la première Chuut Party namuroise - sponsorisée par Modulelec, Vandeputte Safety, Sabel Print et la Ville de Namur - sont restés durant les deux heures ne trahissant aucun signe d'ennui. Ils se sont même prêtés au jeu sans se faire prier; une journaliste de la Dernière Heure et un reporter de la radio RTBF ont goûté au silence. Trois chaînes de télévision ont filmé la soirée sous toutes ses coutures (Canal C, RTBF et Arte) intimidant certains clients du café Hémisphère Sud.

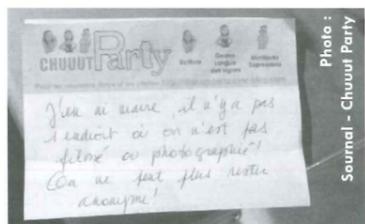


Photo : Sournal - Chuut Party

Chuut Party Bruxelles

Les organisateurs ont sciemment commencé la Chuut Party à Namur. N'est-elle pas la capitale de la Wallonie? En partant de cette ville, ce concept de soirée silencieuse peut rayonner vers trois villes pressenties: Bruxelles, Liège et Tournai.

C'est ainsi que la Chuut Party reviendra à Bruxelles; une date en novembre de cette année est en prévision. En réalité, une nouvelle

taverne s'ouvrira bientôt dans la commune de Laeken. Les patrons de cet établissement adhèrent au concept de la Chuut Party et veulent bien l'héberger. Les organisateurs de la Chuut Party finalisent les derniers détails. Il est possible d'être informé des dates ainsi que de l'adresse exacte via le blog de la Chuut Party (<http://chuut-party.over-blog.com>) ou en contactant le coordinateur des Chuut Party (02 644 69 01).

<http://chuut-party.over-blog.com>
Le rendez-vous des silencieux

Le blog en tant que tel traduit bien le caractère interactif de la Chuut Party: chacun peut partager ses photos et ses impressions. Le blog de la Chuut Party a connu une forte affluence au lendemain de la première Chuut Party namuroise; on voulait voir les photos de la première soirée silencieuse!

Hormis les photos, chaque internaute peut trouver dans chuut-party.over-blog.com des news, les prochaines soirées et les nouveaux cafés qui hébergeront le concept.



Sélection d'écrits

Une bonne partie des « silencieux » ont pris d'assaut les carnets comme des naufragés qui s'agrippent à leur bouée de sauvetage. Ils grattent, ils grattent sans discontinuité. Un silencieux écrira d'ailleurs: « Quelle débauche de papiers! ». Les impressions et les blagues y allaient de bon train. La soirée ponctuée de gentilles chamailleries, de franches camaraderies, de mots doux, de jeux... fut variée et amusante. Les entendants ont bravement relevé le défi du silence, leur fertile imagination à la rescousse. Les papiers glanés sur les tables montrent que la soirée a atteint son but: la convivialité silencieuse. Nous vous en donnons un petit aperçu...



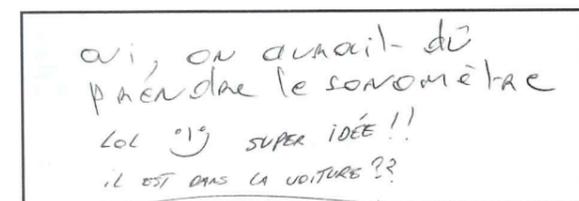
Les impressions et les blagues y allaient de bon train.

- Namur, c'est assez mort le week end. Ici, c'est super!
- C'est un challenge, c'est cool!
- (À un journaliste)
- Un peu perdu dans le monde du silence?
- Non, je note mes impressions pour un reportage (...). Cela dit, ça fait du bien ce silence.
- Tu es bien silencieux aujourd'hui!
- La police va nous demander si on n'a rien entendu.
- Avec les mimes, on a l'impression de jouer à un jeu de société.
- C'est impressionnant de les voir signer! Mais ça doit être pratique dans certaines circonstances.
- Ouais de fait, quand il y a trop de bruit ou quand on est un espion...
- Un espion, il est tout seul en général. Alors, s'il se met à signer, les personnes vont le prendre pour un fou. Mais ça peut être une couverture.
- Sauf quand James a ses James Bond Girls.

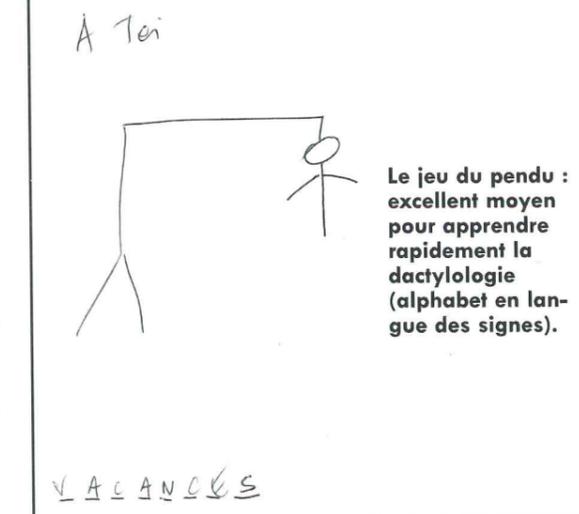
Vous pouvez retrouver la sélection complète dans le blog <http://chuut-party.over-blog.com>



Un silencieux compare la Chuut Party au Chat. Il écrit: « En fait, c'est un peu comme une conversation sur MSN [Ndlr: le chat permettant la communication instantanée par internet], mais en direct live! »



Le thème du silence a inspiré plus d'un.



Le jeu du pendu: excellent moyen pour apprendre rapidement la dactylographie (alphabet en langue des signes).

Grand Hornu

Visite guidée en langue des signes

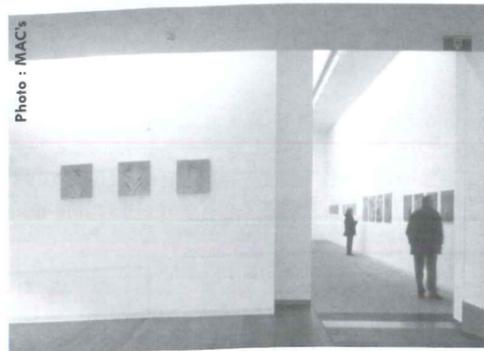
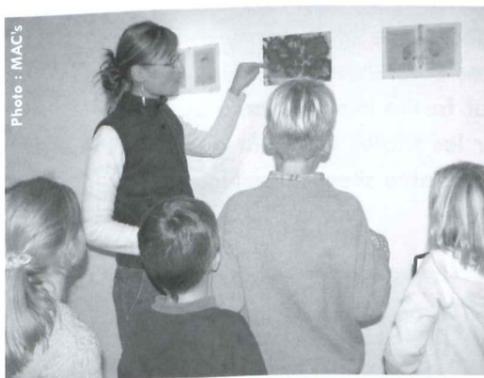
Sous la conduite de Joëlle JANSSENS, historienne de l'art et guide spécialisée, le musée organise désormais des visites particulières à l'attention des personnes sourdes et malentendantes. S'appuyant sur le langage des signes et sur d'autres techniques adaptées, elle propose - en collaboration avec l'équipe du MAC's (Musée des Arts Contemporains) - des rendez-vous découvertes disponibles uniquement sur réservation.

Ouvert depuis 4 ans, le MAC's est installé sur le site historique du Grand-Hornu, à quelques kilomètres de Mons. L'ambition de cette jeune institution est principalement de rendre les arts contemporains accessibles au plus grand nombre. Son directeur, Laurent BUSINE, veut d'ailleurs avec son équipe relever le défi de créer à travers le MAC's, le musée pour tous. Pour ce faire, de nombreux exercices de médiation à destination des différents publics sont développés au fil des expositions.

Après avoir travaillé plus de deux ans sur l'accessibilité aux propos contemporains pour les malvoyants et non voyants, l'équipe culturelle se penche aujourd'hui sur la question des publics à déficience auditive.

Pour son exposition d'automne 2006, Le MAC's a choisi de proposer une grande exposition collective consacrée au mythe de Sisyphe et à son interprétation par les artistes contemporains. Le commissariat de la manifestation est assuré par Laurent BUSINE.

Occupant l'ensemble des salles du musée, l'exposition «SISYPHE, le Jour se lève» invite à une rencontre avec des œuvres de Luciano FABRO, Hans-Peter FELDMAN, Maurice BLAUSSYLD, On KAWARA, Giulio PAOLINI, Dirk BRAECKMAN, Jonathan MONK et Francis ALÿS.



Le fil conducteur de la manifestation part de l'œuvre maîtresse «Sisifo» que Luciano FABRO créa en 1993...Un cylindre massif de marbre gravé qui imprime indéfiniment sur un tapis de farine la figure d'un Sisyphe que l'artiste voit comme un satyre damné qui, nu et impudique, exhibe son désir et sa volonté à la face des dieux.

L'exposition aborde largement, à partir des œuvres présentées, les thèmes du temps, de l'éternité et de la mort. Photos, installations, vidéos et sculptures offrent une vision contemporaine du célèbre mythe et du propos qu'il porte.

Anne NANDRIN

Quand?

À chaque exposition temporaire (à partir du 17/10/06 jusqu'au 14/01/07 pour l'exposition «SISYPHE, le Jour se lève» - fermé le lundi).

Où?

Musée des Arts Contemporains/MAC's
Site du Grand-Hornu
Rue Sainte-Louise 82 - 7301 Hornu

Prix?

Droit d'entrée de 2 euros pour accéder au Grand-Hornu + visite guidée (40 euros par groupe de 10 personnes).

Info et réservation

Tél.: 065 61 38 67 ou 81
Fax: 065 61 38 91
E-mail: reservations@grand-hornu.be
Internet : www.mac-s.be

Photo : MAC's



Pierre LELEUX

Médico* (1): Antibiotiques

La biologie est passionnante car c'est la science du vivant : hommes, animaux, plantes.

La médecine peut nous apporter une solution efficace pour notre santé et notre bonheur. Il est plus intéressant et utile de bien comprendre les termes et les signes de la médecine car chacun d'entre nous, un jour, pourra en avoir besoin pour soi ou pour ses proches. Le Sournal commence dans ce numéro une information générale simple sur la biologie et la médecine à l'usage de tous, sous forme d'un dictionnaire des termes les plus utiles

(*Ndlr: jeu de mot entre « médecine » et « dico », l'abréviation du mot « dictionnaire »)

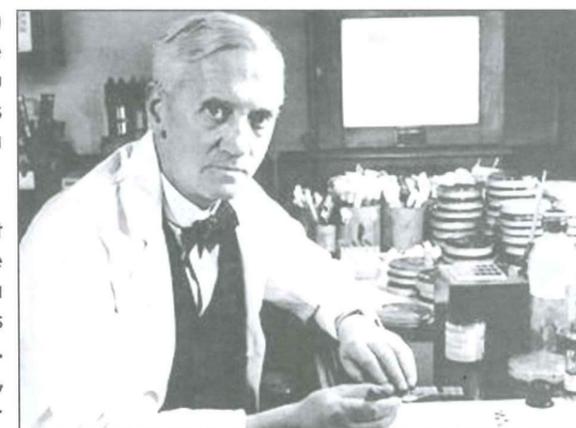
Un antibiotique (AB) est une arme contre les microbes ou bactéries¹. Il y a 3 points importants à retenir à propos des AB :

1° Tout ce qui est vivant est bâti sur le même modèle remarquable : la cellule²; nous sommes donc une grande famille. Depuis l'aigle, la carotte, le requin ou votre cerveau, nous sommes tous formés de cellules (la bactérie aussi !). Quand on attaque la membrane d'un microbe par un AB, on tue ou on paralyse le microbe, c'est bien ! Mais comme notre corps est aussi formé de cellules, on risque d'endommager aussi nos propres cellules.

Il ne faut donc employer les antibiotiques qu'à bon escient et sur prescription médicale. Ce ne sont pas des bonbons !

2° Les AB sont totalement inefficaces contre les virus³ (rhume, grippe, ...) car les virus ne sont pas formés comme des microbes; ils ne sont pas sensibles aux antibiotiques. Employer un antibiotique contre un rhume, c'est comme essayer de tuer une mouche avec un canon ! Il est donc complètement inutile et dangereux de prendre un antibiotique pour un simple rhume ou mal de gorge ... d'autant plus que :

3° les bactéries sont malignes ! Elles trouvent des moyens de défense pour résister aux AB ! Certaines bactéries deviennent donc «résistantes»; si vous prenez des antibiotiques sans respecter la dose et la durée de prise prescrite par votre médecin, vous



- Alexander FLEMING, Prix Nobel de Médecine 1945 - La découverte de la pénicilline est une belle histoire de la science. Le Dr Alexander FLEMING (1882-1955) étudiait un microbe, le staphylocoque qu'il cultivait dans des boîtes de culture. Par accident, une boîte était mal fermée et un champignon, le «pénicillium», s'est développé dans la boîte de culture. À son retour, le Dr FLEMING remarqua que tout autour du champignon le staphylocoque avait été tué. Le champignon sécrétait une substance que le savant nomma «pénicilline» : le premier antibiotique était né !

allez laisser survivre les bactéries les plus résistantes. La prochaine fois que vous ou un de vos proches serez atteints, les bactéries résistantes seront prêtes à vous attaquer et seront alors devenues insensibles aux antibiotiques !

Les antibiotiques sont un progrès majeur pour l'humanité. Avant la découverte de la pénicilline par un chercheur anglais, Alexander FLEMING, aucune infection ne pouvait être soignée efficacement. Une simple infection de plaie, la pneumonie, la tuberculose tuaient sans qu'on puisse soigner. Un simple abcès dentaire était source de douleurs longues et de complications graves. Beaucoup de jeunes femmes mourraient par infection après l'accouchement, beau-

coup d'enfants mourraient d'infections banales. Et cela a duré jusqu'à la fin de la guerre (1944) où les premiers blessés furent sauvés par ce nouvel antibiotique.

Glossaire

1 - Microbe ou bactérie : organisme microscopique vivant le plus simple formé d'une seule cellule (unicellulaire); la majorité des microbes sont utiles (permettent par exemple la digestion) ; d'autres apportent des maladies comme l'infection de plaie (staphylocoque), la pneumonie (pneumocoque) ou la méningite (méningocoque). Ne pas confondre avec les virus !
2 - Cellule : unité la plus simple du monde vivant (et non local fermé dans une prison...). Les

cellules du corps ont chacune leur spécialité (cellules de foie, de peau, de muscle, de cerveau). Le modèle de cellule le plus visible est l'œuf car la coque = la membrane, le blanc = le cytoplasme et la gélée = le noyau).
3 - Virus : particule qui ne peut vivre et se reproduire qu'en parasitant les cellules d'un être vivant; on n'a pas d'action directe contre les virus sauf la vaccination (vaccination contre la grippe, la poliomyélite, etc.).



Des appareils GSM flambant neufs (suite et fin)

Un téléphone 3G est tout aussi petit, agréable et facile à manipuler qu'un GSM normal. En plus des fonctionnalités courantes comme le SMS, il possède la visiophonie permettant une communication en langue des signes. Toutefois, les pixels restent encore visibles et les images petites. Nous vous présentons une sélection de 3 modèles :

Ces 3 appareils présentés sont tous compatibles avec le réseau UMTS/3G (le Sournal 91 traite du réseau couvert en Belgique)

	Samsung SGH-ZV30	Sony-ericsson V800	Motorola V3x
Dimension (MM) :	89 x 47 x 26 mm	102 x 49 x 23,6 mm	99 x 53 x 19,6 mm
Poids (G) :	110	128	125
Autonomie en veille :	260 h	240 h	250h
Répertoire :	1000 noms	carte SIM + 500 noms	1000 noms
Message :	SMS / MMS / e-mail	SMS/ EMS / MMS / e-mail	SMS / MMS / e-mail
Vibreux :	oui	oui	oui
Appel visio :	oui	oui	oui
Appareil photo :	oui	oui	oui
Caméra vidéo :	oui	oui	oui
Infrarouge :	oui	oui	non
Réseau :	UMTS	UMTS / Tribande	UMTS
Prix :	couteux	raisonnable	moyens



Les sanctions administratives

Tags, dépôts sauvages de déchets, vandalisme et autres tapages nocturnes sont autant de petites infractions qui rendent la vie désagréable dans certaines rues et certains quartiers de nos communes. Si elles représentent des atteintes peu importantes à l'ordre public, ces « incivilités » sont en tout cas ressenties comme extrêmement gênantes et contribuent à renforcer le sentiment d'insécurité au sein de la population.

La lutte contre ce qui est appelé «le dérangement public » souffre depuis de nombreuses années de la lenteur de la Justice : à cause du manque de moyen et de la surcharge des tribunaux, la punition pour des contraventions aux règlements de police communaux trouve son aboutissement dans l'absence de réaction de la Justice.

Il résulte de cette absence de suivi plusieurs conséquences :

- un sentiment d'impunité pour l'auteur, qui peut conduire à la récidive et l'escalade vers d'autres délits ;
- un sentiment d'abandon pour la victime, du fait de l'absence de réaction de l'autorité publique ;
- un sentiment d'impuissance chez les policiers : à chaque intervention policière non suivie d'effets, c'est une part de la crédibilité de l'autorité publique qui est mise à mal.

C'est pour ces raisons que la possibilité d'imposer des amendes administratives pour les infractions aux règles prescrites par les règlements communaux a été offerte aux communes elles-mêmes.

Cependant, la commune ne pouvait imposer de peines ou de sanctions administratives pour punir des comportements déjà réprimés par le code pénal. De même, quand un même comportement constitue à la fois une infraction au code pénal et à une règle communale, la commune ne pouvait agir que si le procureur du Roi avait pris la décision de ne pas poursuivre le contrevenant.

Le but de la nouvelle loi est de permettre aux communes de poursuivre par le biais d'amendes administratives certaines infractions du code pénal non poursuivies par les tribunaux, débordés. Ce projet est entré en application le 1^{er} avril 2005.

L'avantage de ce nouveau dispositif était évident pour les pouvoirs publics : une sanction rapide (6 mois) et efficace aux troubles causés par un individu lui permettrait de faire le lien entre l'infraction commise et la sanction qui y fait suite. Il s'ensuivrait également

une valorisation du travail fourni par la police locale.

La nouvelle loi communale permet aux communes, sous le contrôle du Parquet, de poursuivre certains faits déjà rarement sanctionnés par les tribunaux. Elle dépenalise aussi les contraventions au code pénal qui ne sont quasiment plus poursuivies par les tribunaux.

Mais cette législation reste facultative. La nouvelle loi communale n'oblige pas les communes à revoir leur règlement communal. Cependant, compte tenu de la dépenalisation d'une série d'infractions, le fait de ne pas incriminer certains comportements dans les règlements de police entraînera une impunité de leurs auteurs.

Chaque commune décide des comportements qu'elle souhaite régler en fonction des problèmes spécifiques rencontrés sur son territoire.

La nouvelle loi communale prévoit quatre types de sanctions administratives :

- 1) l'amende administrative d'un maximum de 250 euros (125 euros pour les mineurs de plus de 16 ans);
- 2) la suspension administrative d'une autorisation ou permission délivrée par la commune ;
- 3) le retrait administratif d'une autorisation ou permission délivrée par la commune ;
- 4) la fermeture administrative d'un établissement à titre temporaire ou définitif.

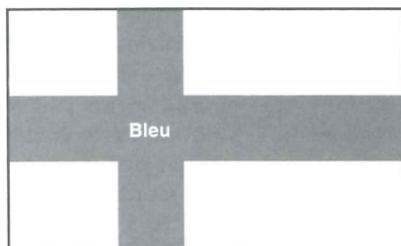
Pour pouvoir mettre en oeuvre ce mécanisme, les communes doivent au préalable adapter leur règlement de police afin de déterminer les comportements qui pourront faire l'objet de sanctions administratives, désigner les agents, autres que les fonctionnaires de police, qui pourront constater les infractions au règlement de police et désigner un fonctionnaire chargé d'infliger l'amende.

Au prochain numéro: le fonctionnement des radars automatiques.



Francine DE CHAMP / Source: Newsletter de l'EUD

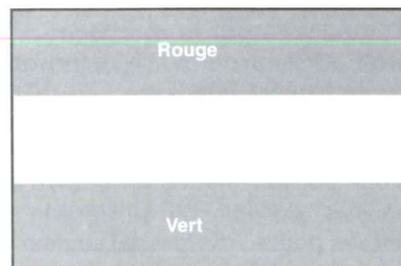
Concernant la surdité, savez-vous que l'EUD (European Union of the Deaf) diffuse sur son site <http://www.eudnet.org> toutes les décisions officielles prises en Europe et même dans le monde ? Parmi celles-ci, les initiatives et les mesures prises par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe pour l'intégration des sourds dans la société, leur accès à l'emploi et à la citoyenneté active et la lutte contre les discriminations. Nous en avons épinglé quelques-unes à l'attention de nos lecteurs ; elles méritent réflexion, réaction, voire action ! Toutes ont été obtenues après une lutte déterminée des associations locales pour sourds.



Finlande

EU SIGN 25 est le nom d'un dictionnaire en projet destiné aux jeunes sourds qui adorent voyager et établir des contacts avec d'autres jeunes sourds ou malentendants. Ce serait une sorte de matrice comparative entre les 25 langues des signes qui se pratiquent en Europe. Il serait publié sous trois formes : internet, imprimé et mobilophone. Intéressé ? EU SIGN 25 est à la recherche de collaborateurs spécialisés en communication visuelle.

Coordinatrice du projet : Kriska RUDZINSKI
E-mail : kriska@respons.pp.fi

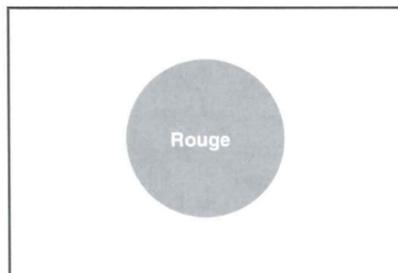


Hongrie

Deux programmes permettent aux enfants sourds ou malentendants de jouer de la clarinette. Le premier, « Programme Beethoven », est mené depuis plusieurs années. Le second, sous l'égide du programme Leonardo da Vinci, a pour but de développer une méthodologie, du matériel et des instruments adaptés à la surdité (caisse de

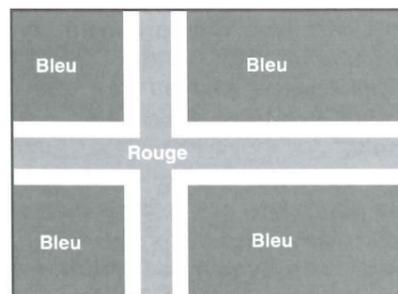
résonance). Le point d'orgue sera un concert donné au Concert Hall de Vienne par un orchestre composé d'enfants sourds et entendants. L'espoir est de voir cette méthode se diffuser en Europe car jouer d'un instrument développe l'estime de soi, la socialisation et élargit la capacité d'étudier une autre matière.

www.musicfordeaf.com



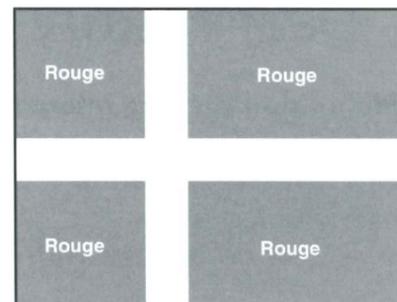
Japon

Après 30 ans de lutte, une solution fut enfin trouvée pour les sourds qui étaient jusqu'à présent soumis à un examen d'aptitude avec appareils auditifs. À partir de 2008, ils disposeront d'un grand rétroviseur et leur véhicule sera muni d'un badge à l'arrière signalant leur surdité.



Islande

Le numéro d'urgence 112 est désormais accessible par SMS, à la fois dans le sens des appels et celui des réponses du dispatching.

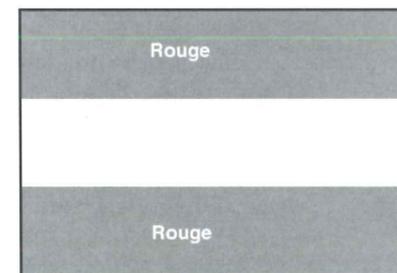


Danemark

Une nouvelle chaîne de télévision diffuse désormais 4 émissions quotidiennes en langue des signes, de 15h 00 à 20h 00, en attendant l'accès à toutes les chaînes grâce au décodeur. Cette initiative permettra aux personnes sourdes de suivre les informations en temps réel.

Frontrunners II - Ce nom ne vous dit peut-être rien. Il désigne un programme de formation destiné aux jeunes sourds qui sont prêts à agir comme guides pour l'amélioration des conditions de vie des jeunes sourds actuels et à venir. Pour les préparer à cette tâche, pour la deuxième année consécutive, un programme de formation est organisé. Il comprend diverses matières dont la sensibilisation à l'action dans leur propre pays mais aussi à l'importance de la Fédération Mondiale des Sourds (WFD). La session 2006 se déroule en ce moment au Danemark jusqu'en décembre.

www.frontrunners.dk



Autriche

Durant l'année 2006, une campagne de spots en langue des signes est diffusée dans les transports en commun. Parmi les slogans signés devant tous, on citera : « Si vous souriez, le soleil brillera dans le métro », « Soyez heureux, vous n'avez pas à chercher une place de parking » ou encore « Ma

langue maternelle est reconnue depuis le premier septembre 2005 ». La langue des signes est porteuse et fascine. C'est donc une manière charmante et non oppressive d'abolir les barrières entre les personnes sourdes et entendantes qui correspond bien au concept « Entendre avec les yeux ».



Allemagne

Pendant 3 ans, un hall d'accueil sera réservé aux jeunes sourds de passage afin de les informer sur toutes les opportunités qui leur sont offertes en vue de ne pas les laisser isolés dans la société (les associations, par exemple).

Publicité



IPSMa
Promotion
sociale

Cours de langue des signes à Charleroi

Niveaux élémentaire, moyen et approfondi

2 soirées (17H à 20H30)
ou une soirée et le samedi matin

Institut provincial supérieur des Sciences sociales,
pédagogiques et paramédicales de Promotion sociale
Bd Roullier 1 6000 Charleroi
Atelier Ferrer, 3^e étage
071/531 758



Précisions et modalités d'inscription sur simple demande.



Deaf History International (DHI) - Partie 1

Notre rédacteur, Bernard le MAIRE, a assisté à la 6^e édition de l'Histoire Internationale des Sourds du 31 juillet au 5 août 2006. Pour cet événement, les organisateurs ont choisi un lieu autement symbolique et chargé d'histoire : Berlin.

Témoignage de notre envoyé spécial.

Photos de Vinciane NONWEILER

Le premier jour (31 juillet), Vinciane et moi, nous nous sommes joints à un groupe de visite. Jochen MUHS, un guide berlinois sourd, nous montre Brandenburg ainsi que quelques souvenirs mortuaires des personnes tuées en essayant de franchir le Mur. Nous apprenons par exemple qu'un Berlinois a essayé de franchir ce mur du côté Berlin-Est communiste vers la liberté c'est-à-dire Berlin-Ouest. Malheureusement, il fut touché par une ou deux balle(s) d'un soldat communiste et tomba par terre, criant de douleur. Les personnes situées au côté opposé du Mur ont supplié ce soldat de le conduire à l'hôpital. Cette demande fut complètement ignorée et après quelques heures, ce Berlinois trouva la mort... Contrairement à ce premier soldat, deux autres soldats communistes avaient pourtant laissé un groupe de personnes franchir le Mur mais, surpris par leur supérieur, ils furent exécutés...

Dans Berlin-Ouest, Jochen nous emmène au Parlement allemand devenu démocratique vers 1918 grâce à l'abdication du Kaiser. À cette institution, un document faisant allusion au « problème des sourds » a été envoyé pour un accord mais rencontra une forte opposition du parlement. Ce document fut heureusement invalidé mais, en 1934, Hitler reprit ce document et le fit voter. Ainsi débuta la stérilisation de quelques 16.000 sourds allemands appartenant aux familles de sourds...

Nous suivons Jochen vers le nouveau mémorial aux victimes de l'Holocauste, un bloc entier vidé d'habitations (dont une appartenait à un des plus grands criminels SS, GOEBBELS) et rempli de 2.700 blocs de grandeurs

différente avec des trottoirs désorientés : Jochen nous a dit que chaque bloc représente 2.500 juifs et autres victimes tués pendant l'Holocauste. Cette innovation architecturale nous a paru excellente puisque quand nous marchons dans ce genre de labyrinthe, nous nous sentons perdus, bien enfermés et désorientés.

Jochen nous fait découvrir le premier poteau de feu rouge européen (trois couleurs rouge, orange et verte sur le plan horizontal [pas vertical]). Un policier se trouvant à l'intérieur de ce poteau régule la circulation de Potsdamer Platz. Sous Hitler, les Juifs se voyaient interdire la fréquentation de cette place.

Ironiquement, Jochen nous a montré une photo d'un sourd juif qui a osé entrer dans cette « platz » vers 1934, boire avec ses amis sourds non juifs et de rentrer à la maison ensuite !

Ensuite, nous nous retrouvons dans la rue «Taubenstrasse» (= rue des sourds en allemand). À un coin se trouvait un club de sourds acheté par la plupart des sourds juifs. Dans une école berlinoise de sourds, quelque 600 sourds juifs y vivaient. Seulement 12 d'entre eux (non compris les 10 enfants juifs transportés vers l'Angleterre) ont survécu à l'Holocauste. Cela nous fit frissonner...

Enfin, nous nous dirigeons vers la bibliothèque de l'Université Humboldt où, en son centre, des tas de



livres étrangers à l'idéologie nazie avaient été brûlés sur ordre d'Hitler. C'est ainsi que furent détruits le livre de la célèbre sourde-aveugle, Helen KELLER, 15 films sur la vie des sourds (heureusement, un d'entre eux est resté caché et retrouvé après 1945)...

Au sein de l'université Humboldt où les conférences d'histoire ont lieu, nous admirons une exposition de l'histoire des sourds finnois, des travaux des artistes sourds juifs (sur le thème de la vie de tous les jours et même celui de l'Holocauste), des documents et photos sur la jeunesse sourde hitlérienne et des documents sur les sourds juifs de Berlin...

Un Juif sourd d'abord russe puis israélien et enfin allemand depuis ses 9 ans, Mark ZAUROV, responsable des conférences DHI6, a donné une petite allocution d'accueil aux 250 participants sourds et entendants. Ensuite, une bonne photo de nous tous ! Le lendemain fut le premier jour des conférences.

Conférences : un bref aperçu

Newby ELY (de Philadelphie, USA) raconte l'histoire des sourds américains d'origine japonaise emprisonnés durant la guerre provoquée par l'attaque surprise des Japonais au Pearl Harbor en décembre 1941. Ce raid contre la marine américaine a causé la déclaration de guerre des USA contre le Japon, l'allié de l'Allemagne et de l'Italie. Le Président Roosevelt fit construire des camps-prisons pour les Américains-Japonais en mars 1942. «Pourquoi pas des camps semblables pour les Américains de souche allemande ou de souche italienne». Newby a marqué un bon point! Dans la

Bibliothèque de Washington D. C., ce dernier a découvert 240 livres sur ce sujet mais un seul livre concernant 55 sourds américains-japonais emprisonnés: «Too Long Silent» (=Un si long silence) par

Roger AXELROD! Grâce à cette source, Newby a interviewé quelques survivants et en a fait un bon film-clip...

Jochen MUHS, notre «ancien guide» de Berlin nous parle de Paul KRONER, un sourd juif important (1880 - 1943) de père couturier.

1900 : champion de natation chez les sourds

avant 1918 : déjà dentiste et propriétaire d'un cabinet dentaire (il donne aussi des cours de dentisterie aux sourds allemands)

1918 : grande crise économique alle-

mande qui n'a pourtant pas touché le cabinet dentaire : on parle de Paul Kroner dans plusieurs articles des entendants ...

1920 : président du club des sourds nageurs de Berlin. Il a même sauvé une personne se noyant à la mer lors d'une tempête!

Trésorier d'une association de mutuelle des sourds de Berlin, il a réussi à acheter deux bâtiments pour eux!

1927 : un des fondateurs de la Fédération des sourds allemands : Regede avec l'aide de son frère entendant, juriste ...

Le Brandenburg



1930 : honoré dans un journal pour entendants pour ses 50 ans, il devient une personnalité sourde célèbre en Allemagne et à l'étranger

1933 : KRONER, juif lui-même, ne peut plus participer à n'importe quelle activité pour les sourds à cause des Nazis. Les responsables sourds non-juifs voulaient toujours le reprendre en vain ... Il perd même son travail de dentiste-propriétaire ...

1943: KRONER est assassiné dans le camp Auschwitz.

http://de.wikipedia.org/wiki/Paul_Kroner

<http://www.kugg.>



Wikipédia - Une encyclopédie à laquelle tout le monde peut contribuer <http://www.wikipedia.org>

Vous voulez savoir ce qu'est une « topinambour » ? Vous vous demandez qui est « Ferdinand Berthier » ? Vous voulez savoir si l'inventeur de la poubelle s'appelait vraiment M. POUBELLE ? Et saviez-vous que CONDILLAC, abbé de Mureau, voyait dans les langues gestuelles les langues premières de l'humanité ? Tout cela vous pourriez le découvrir à travers les pages d'une encyclopédie... mais quand cette encyclopédie est gratuite et ouverte à tous, c'est encore mieux !

Créé par Jimmy Wales, homme d'affaires américain, le projet Wikipédia se veut être **une encyclopédie libre, gratuite, universelle et multilingue**. Mais son originalité tient surtout du fait que ce sont les visiteurs qui, en l'enrichissant, permettent à cette encyclopédie d'exister. Ainsi, vous, moi, tout le monde peut insérer ou corriger des informations dans cette grande encyclopédie. Des règles sont cependant à respecter comme, par exemple, la neutralité de vos propos (ce n'est pas un forum où vous pouvez déclarer au monde votre point de vue sur tel ou tel sujet).



Prenons quelques exemples...

Entrons le mot « surdité » dans le moteur de recherche de Wikipédia... Nous obtenons un article reprenant, entre autres, la définition du terme, la classification des surdités, le diagnostic, l'étiologie de la surdité (congénitale, postnatale), la langue des signes, les appareils auditifs, l'implant cochléaire, l'enseignement, les relations sourds-entendants, l'histoire et quelques sourds célèbres.

Tapons à présent « langue des signes ». Nous obtenons un article présentant la langue des signes de manière universelle, ainsi que la liste (à compléter) des langues signées reconnues. De là, vous pouvez trouver plus d'informations sur, notamment, la

langue des signes française avec un historique, l'alphabet dactylogique ou encore un aperçu de la grammaire et du vocabulaire. Un lien vers la langue des signes belge francophone existe déjà mais l'article reste à écrire : libre donc à vous de le composer de la manière la plus complète possible et ainsi de contribuer à l'encyclopédie.

Multilingue, oui mais... et la langue des signes ?

Voilà un projet d'envergure ! L'encyclopédie contient actuellement des articles accessibles dans 229 langues (au 23 avril 2006). Pourquoi ne pas y inclure la langue des signes ? Actuellement aucun projet ne semble en cours de développement dans ce sens. Cependant, sachant qu'un autre projet lié à l'accessibilité de l'information est actuellement à l'étude, à savoir la création d'articles audio pour les malvoyants, pourquoi ne pas lancer un projet similaire pour l'accessibilité du contenu sous forme de vidéo en langue des signes ? Actuellement, il est déjà possible de joindre une vidéo à un article, à condition de respecter, bien sûr, certaines règles (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Aide>).

L'avis est donc lancé ! Peut-être serez-vous le créateur de ce projet novateur ?

A bon entendeur...

« Personne ne garantit la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations contenues dans Wikipédia »
[extrait du site Wikipedia.org]

En effet, sachant que tout le monde peut publier des informations sur le site, il est clair qu'une des règles est d'être vigilant et critique sur la qualité des contributions des autres acteurs de l'encyclopédie.

Notons cependant que fin 2005, une étude comparative réalisée à la demande de la revue scientifique « Nature » révélait que « le site Wikipedia est une source d'information aussi valable que la vénérable encyclopédie Britannica ».

CFRP
Centre de Formation et de Réadaptation Professionnelle
CFRP Vieux Chemin d'Ath, 1 - 7548 TOURNAI

Chez nous, on signe !

Des interfaces de communication vous accompagnent pendant et après la formation. Chez nous, vous apprenez à votre rythme.

ACCOMPAGNEMENT DANS VOTRE PROJET PROFESSIONNEL

FORMATIONS
Les métiers du Tertiaire
Les métiers de l'Industrie
Les métiers du Multimédia

Contact :
• www.cfrp.be
• colette.delrue@cfrp.be
• 069 89 08 59

• Fax : 069 89 08 51
• GSM : 0478 45 96 81

Publicité

ATELIERS DU MONCEAU

Aide aux sourds et malentendants

Rue de l'Avenir 75
4460 Grâce-Hollogne
Tél. : 04/239.70.10
Fax : 04/239.70.14
GSM : 0478/23.48.18 (SMS uniquement)
E-mail : laure.fiasse@dumonceau.be
alain.klinkenberg@dumonceau.be

Réparation de palettes
Fabrication de châssis en bois
Fabrication de caisses et caissettes
Rabotage industriel

Petite menuiserie
Fabrication de pallox's
Mise en caisse
Placards

1^{er} atelier européen bilingue langue des signes – français





Agenda des associations affiliées

BRUXELLES

Fédération Royale des Associations des Sourds de Bruxelles et des Faubourgs (FRASBF)

Maison des Sourds

Rue Saxe Cobourg, 38 - 1210 Bruxelles
Tél./Fax : 02 218 32 22

Portes ouvertes tous les mercredis et vendredis à partir de 19.00

Vendredi 17 18.00 Ouverture des festivités du 110^{ème} anniversaire du Cercle de l'Abbé de l'Epée (salle Maison des Ailes à 1000 Bruxelles)
Samedi 18 14.00 Exposition retraçant l'histoire de la Maison des Sourds et de l'Abbé de l'Epée jusqu'à 20.00 (autres jours d'ouverture, contacter la FRASBF)
18.00 3^{ème} kermesse aux boudins (Pétanque)

Mercredi 22 16.00 Jeu QUIZ pour les **enfants** et jeunes sur le thème de l'Abbé de l'Epée et l'histoire des Sourds
20.00 Jeu QUIZ pour les **adultes** sur le thème de l'Abbé de l'Epée et l'histoire des Sourds
Vendredi 24 20.00 Animations "Clowns & Mimes" à la Maison des Sourds
Samedi 25 11.00 Journée de Clôture des festivités des 110 ans du Cercle Abbé de l'Epée (à la salle Maison des Ailes à 1000 Bruxelles)

Infos sur la semaine de festivités www.maisondessourds.be

DÉCEMBRE 2006

Vendredi 1 19.00 C.A. R.L.S.B.
20.00 Soirée consacrée au SIDA
Samedi 2 14.00 concours de whist
Dimanche 3 14.00 Goûter de Saint-Nicolas par R.L.S.B.
Mercredi 6 20.00 Ciné-Club
Vendredi 8 17.00 CA MdS
20.00 Jeu Mister Bean
Dimanche 10 14.00 Loisirs & Culture pour Tous
Mercredi 13 19.00 Animation jeux
Vendredi 15 20.00 QUIZ " la langue des signes "
Samedi 16 15.00 Goûter de Noël par la section Arbre de Noël
Mercredi 20 19.00 Animation jeux

La Maison des Sourds ferme ses portes du samedi 23 décembre 2006 au lundi 1er janvier 2007. Nos activités reprendront le mercredi 3 janvier 2007.

Mardi 3 15.00 Réunion amicale au Foyer
Samedi 7 19.00 Réunion d'info sur cours d'informatique
Lundi 16 Football en salle : soirée pyjama
14.00 3x20 + Caritas

NOVEMBRE 2006

Dimanche 5 15.00 Amis de Woluwe : Réunion amicale au Foyer + jeu d'intérieur
15.00 Participation à la cérémonie de clôture de "Toussaint 2006" à la cathédrale St Michel et Gudule
Lundi 20 14.00 3x20 + Caritas

DÉCEMBRE 2006

Dimanche 3 15.00 Concours de photos : Biologie humaine
Lundi 18 14.00 3x20 + Caritas

Charleroi

Association (Sportive) des Sourds et Malentendants de Charleroi

Local: «Le Gazo» - Rue du Calvaire, 2A - 6060 Gilly
Tél./Fax : 071 35 02 54

Portes ouvertes tous les 3^{es} dimanches à 14h00

OCTOBRE 2006

Dimanche 15 14.00 Ouverture du local - Halloween : déguisement et soupe aux potirons
15.30 Histoires courtes, contes et comptines signées par "Mes mains racontent..." a.s.b.l.

NOVEMBRE 2006

Dimanche 19 14.00 Ouverture du local - Table ronde de

discussion : " L'armistice du 11 novembre "
15.30 Histoires courtes, contes et comptines signées par "Mes mains racontent..." a.s.b.l.

DÉCEMBRE 2006

Dimanche 18 14.00 Ouverture du local Goûter de Noël, cadeaux et friandises Histoires courtes, contes et comptines signées par " Mes mains racontent... " a.s.b.l.

-- ACTIVITÉS SPORTIVES --

NOVEMBRE 2006

Samedi 18 Championnat de Belgique de Bowling, Bruxelles

DÉCEMBRE 2006

Vendredi 8 Championnat de Belgique de Bowling trios

Liège

Sur'Cité

Rue Waleffe 2 - 4020 Liège
Tél. : 04 341 39 96 - Fax : 04 344 10 06

TOUS LES MARDIS :

18.00 à 24.00 " SUR'Cité " est ouvert
18.00 à 22.00 Le Centre Robert Dresse est ouvert (en dehors de ces heures, prendre RDV)
14.00 à 18.00 L'Ouvroir (l'aiguille silencieuse)

TOUS LES 3^{ES} SAMEDIS DU MOIS :

18.30 Messe traduite en langue des signes à l'Eglise St Remacle

OCTOBRE 2006

Samedi 7 10.00 Visite guidée en LS du Fort de Breendonk
Samedi 14 14.00 Exposition de l'Ouvroir au SUR'Cité
Mardi 17 20.00 Table d'information sur l'actualité
Jeudi 19 10.00 Stand SUR'Cité et Surdimobil sur la sensibilisation de la surdité (à confirmer).
Dimanche 22 15.00 Conférence pour les 50+ : "Le geste qui sauve" esbl.

MONS

Agenda non reçu

Société Royale Silencieuse Boraine-Mons

Local: Rue du Temple 2 - 7011 Ghlin
Tél. / Fax : 065 88 59 17

NAMUR

Association Socioculturelle Namuroise des Sourds et des Malentendants

Salle KEGELAN
Rue Henri Lecocq 27 - 5000 Jambes
Pour info: Tél./ Fax : 081 30 06 62

OCTOBRE 2006

Samedi 14 11.00 Foyer 61^{ème} tour et finale amicale de

Dimanche 22 14.00 pétanque à Charleroi
Foyer Assemblée générale de Bilan et Election pour Vice-Président, Secrétaire et Trésorier + Hamburger (salle LIOBA Citadelle) rue vauban 47 5000 Namur

NOVEMBRE 2006

Dimanche 26 14.00 Foyer- Réunion ordinaire Fête Saint-Nicolas pour tous miches et tartes

DÉCEMBRE 2006

Dimanche 17 14.00 Foyer - Réunion ordinaire Goûter de Noël Cotisation 2007

TOURNAI

Association des Sourds et Malentendants du Tournaisis

Local: «Centre de Rencontre des Sourds», Rue Blandinoise, n° 28 à 7500 Tournai.
Tél./Fax: 069 84 18 59
E-mail: info@sourds-tournai.be

OCTOBRE 2006

Samedi 7 Futsal à Woluwé : Woluwé "B" - S.C.S.Tournaisis. S.C.S.Tournaisis - S.C.S.B. Mons.
Mercredi 11 18.30 Conférence organisée par l'ASMT au Centre de Rencontre des Sourds.
Samedi 14 Pétanque : Tournoi int. Organisé par U.S. Dunkerque (25^{ème} anniversaire de la Fondation).
Samedi 21 14.00 Futsal à Omnisports du Tournaisis, rue A. Dutrieux à Tournai.
Mercredi 25 Visite culturelle organisée par l'ASMT.
Samedi 28 Bowling Le Clovis " Memorial Philippart " à Ramegnies-Chin. Souper au Centre de Rencontre des Sourds.

NOVEMBRE 2006

Samedi 4 Futsal à Turnhout : S.C.S.Tournaisis- K.D.S. Antwerpen.
Dimanche 5 11.30 Réunion mensuelle, repas à 8 euros et jeux de cartes " Manille ".
Mercredi 8 18.30 Conférence organisée par l'ASMT au Centre de Rencontre des Sourds.
Vendredi 17 19.00 Théâtre Sourd par la Cie Imagerie, à la Maison de la Culture, Boulevard des Frères Rimbaut à Tournai.
Samedi 18 Bowling : Championnat de Belgique Doublettes " Mixtes " à Turnhout.
Futsal : Coupe de Belgique : S.C.S.Tournaisis - Woluwé " A ".
Mercredi 29 Visite culturelle organisée par l'ASMT

DÉCEMBRE 2006

Samedi 2 13.30 Réunion mensuelle, goûter de Saint-Nicolas. Venue de Saint-Nicolas pour les petits.
Samedi 2 Futsal à Bruxelles : DHC Leuven - S.C.S.Tournaisis et S.C.S.Tournaisis- R.L.S. Bruxelles.
Mercredi 6 Conférence ou visite culturelle organisée par l'ASMT
Samedi 9 Bowling : Championnat de Belgique "trio", Bruxelles.

VERVIERS

Amicale Silencieuse de Verviers

Local: Rue Fontaine-au-Biez - 4802 Heusy
Tél. / Fax : 04 365 55 45

Porte ouverte le premier dimanche du mois à partir de 14.00

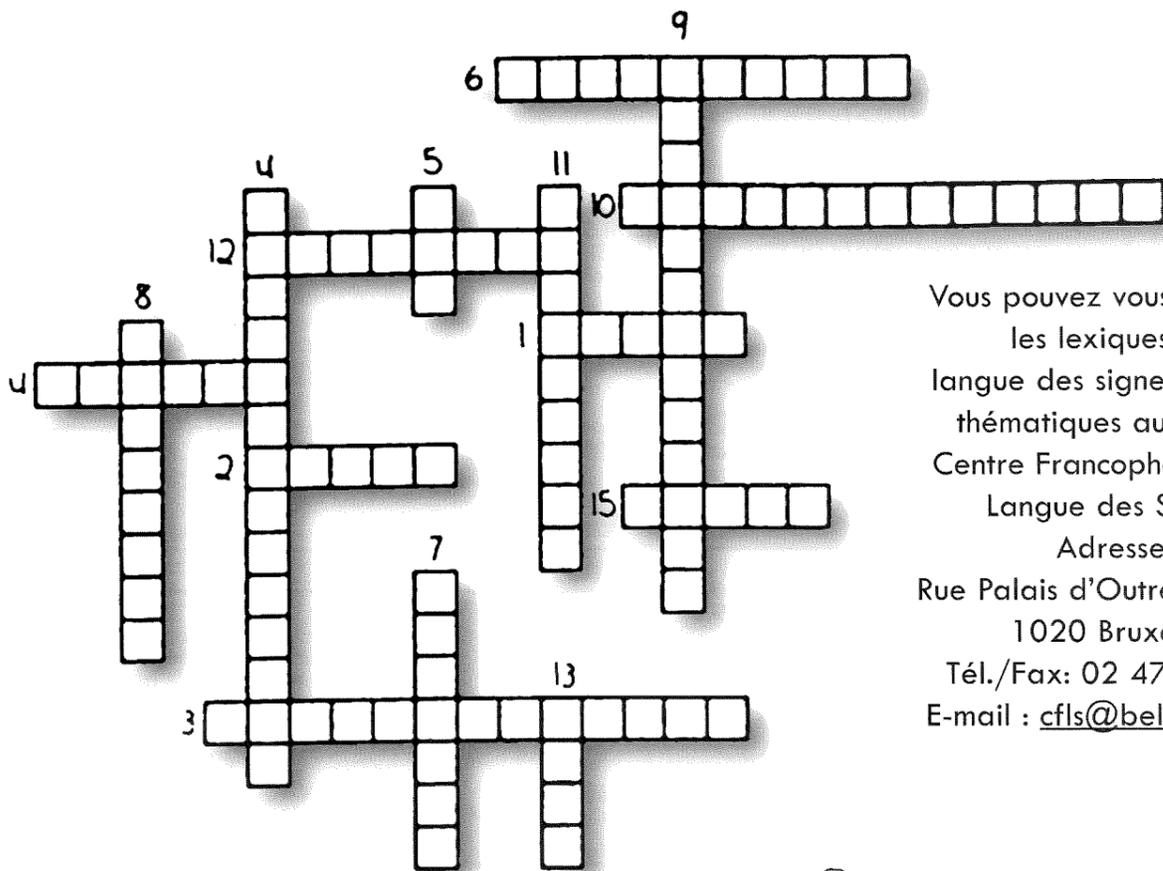
Dimanche 5 novembre : Réunion ordinaire

Dimanche 3 décembre : Goûter de la St-Nicolas

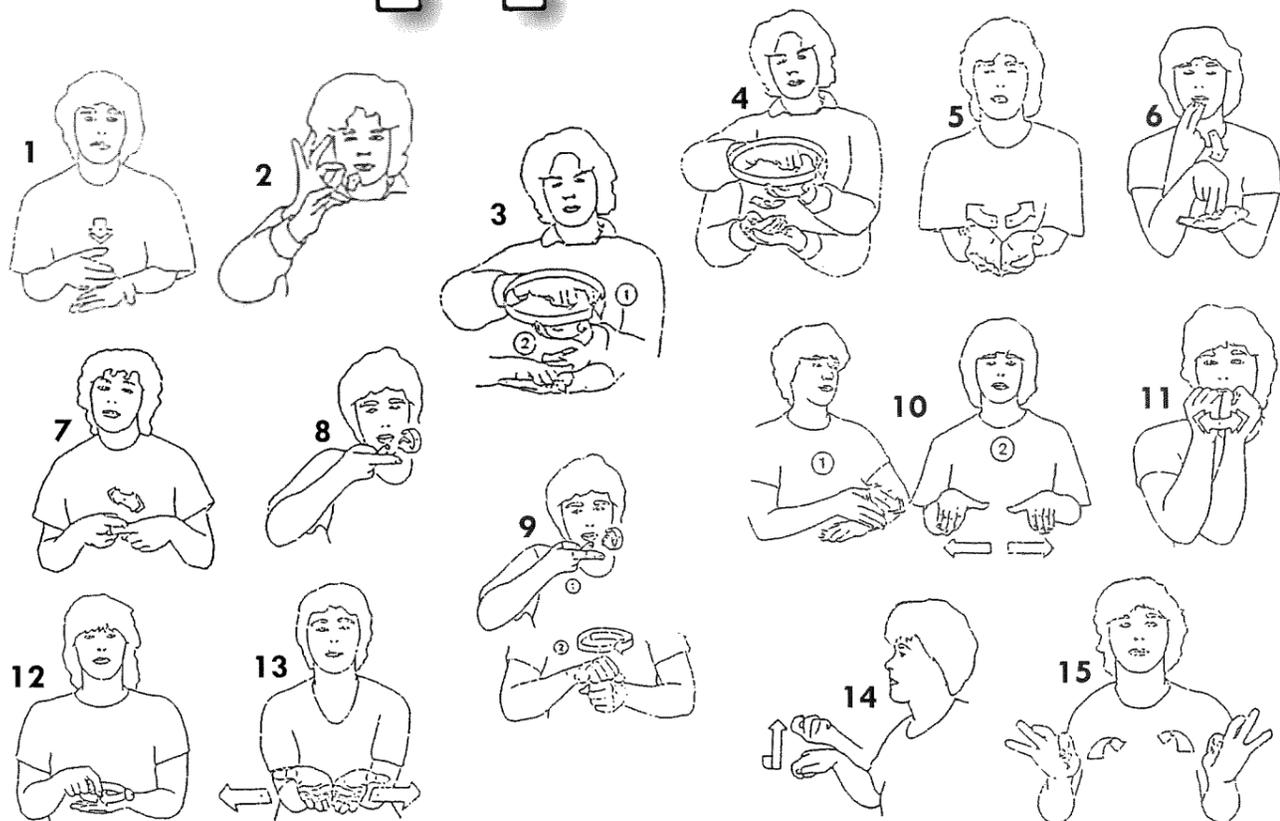
www.ffsb.be

D'autres nouvelles sont régulièrement mis en ligne dans le site internet de la FFSB.

Consultez-le sans modération!



Vous pouvez vous procurer les lexiques de langue des signes et livres thématiques auprès du Centre Francophone de la Langue des Signes
 Adresse:
 Rue Palais d'Outre-Pont 458
 1020 Bruxelles
 Tél./Fax: 02 478 14 48
 E-mail : cfls@belgacom.net



Les sourds et l'image. L'image des sourds

15e RENCONTRE EUROPEENNE
 Suivi de la compétition «Création filmée des sourds»

PARENTS SOURDS, ENFANTS ENTENDANTS
 QUELLE RELATION, QUELLE EDUCATION ?

Bruxelles
 Samedi 11 novembre 2006 - 10h00 à 18h00
 Entrée gratuite

Les familles constituées de parents sourds et d'enfants entendants sont confrontées à des obstacles que d'autres n'ont pas. C'est parfois anecdotique et sans conséquence, comme par exemple essayer de réparer la radio de son fils (en la démontant) sans se rendre compte qu'il fallait simplement changer les batteries. D'autres fois, c'est moins drôle. Notamment à l'adolescence, alors que les jeunes, honteux, cherchent souvent à cacher la surdité parentale à leurs amis. Comment être un guide pour son enfant ? Comment lui proposer un appui, des conseils, un dialogue ? L'éducation, c'est une construction. Comment la faire dans un épanouissement de la différence ? Comment décrypter les codes de son enfant ? Le tout dans une joie communicative, dans un plaisir manifeste d'être parent, de relever les défis, de donner l'envie à l'enfant d'être un homme.

Lieu:
 Centre Culturel Jacques Franck
 94, chaussée de Waterloo - 1060 Bruxelles
Infos:
 Centre Multimédia
 Rue du Méridien, 1B - B-1210 Bruxelles
 Tél./Fax : +32 2 649 33 40
info@centremultimedia.org

India Deaf Expo

14 - 16 DÉCEMBRE 2006

L'Inde compte environ 10 millions de sourds et 40 millions de malentendants. Cette première conférence - qui vise à donner une vue globale des innovations technologiques et de l'éducation - réunira les professionnels internationaux et indiens de la surdité pour qu'ils partagent leurs études et connaissances.

India Deaf Expo 2006 se tiendra à Pollachi, Coimbatore(Dt), Tamil Nadu(State), India

Infos :
 India Deaf Expo 2006,
 Dr. Mahilingam College of Engineering & Technology,
 Pollachi, Coimbatore(Dt), Tamil Nadu(State), India.
 Tél.: 04259-236030, 40, 50, 60.
 Fax: 04259-236060
info@indiadeafexpo.org
www.indiadeafexpo.org

Musées Royaux des Beaux-arts

EXPOSITION LÉON SPILLIAERT
 (Ostende 1881 - Bruxelles 1946)

SUR RÉSERVATION

Visites guidées en langue des signes
 Dimanche 15 octobre - 14h30
 Dimanche 19 novembre - 14h30

Visites-ateliers en langue des signes
 Dimanche 3 décembre - 10h00
 Dimanche 21 janvier - 10h00

Soixante ans après sa disparition, il est en effet opportun de faire le point sur la diversité de style, de contenu et de spiritualité d'une oeuvre qui, tout en subissant l'ascendant de l'esprit fin de siècle, se développera bien au-delà du Symbolisme.

Pour les visites-ateliers, après la découverte de l'exposition, le public aura l'occasion de s'exercer techniques chères à Léon Spilliaert, comme l'encre de Chine, le pastel, les crayons de couleur... Ces activités s'adressent aux adultes, aux jeunes et aux enfants à partir de 6 ans accompagnés d'un adulte.

Prix:
 6 euros (entrée de l'exposition comprise)
 3,5 euros pour les enfants de moins de 13 ans

Infos et inscriptions :
 Tél : 02 508 33 50
 Fax: 02 508 32 32
langue.des.signes@fine-arts-museum.be

PROMENADES CONTÉES PROMENADES SIGNÉES

Un dimanche par mois à 10h30

Dimanche 22 octobre
 «L'astucieux paysan» et «Roland le bien-aimé» avec Géraldine BARBERY et José GONZALEZ

Dimanche 26 novembre
 «Les babouches d'Abou Kacem» et «Les maître de jardin» avec Murielle ALPEN et Luc NAESSENS

Dimanche 10 décembre
 «La marmite du diable» et «Le loup malade» avec Myriam DOM et Nicole le MAIRE

Surtitrage et interprétation en langue des signes

Le Festival Bruxellons s'achève sur un feu d'artifices et une soirée disco. Ces lumières fêtent une édition réussie tant en terme d'affluence qu'en terme de qualité des spectacle proposés. Pour les sourds et malentendants, il est bon de jeter la lumière sur une initiative qui a abouti: le surtitrage d'une pièce de théâtre et le spectacle de magie interprété en langue des signes.



À chaque représentation préparée à l'intention des sourds et malentendants, le directeur de Bruxellons, Olivier MOENS, veillait à prévenir le public. Ici, Muriel PREVÔT, de la Cie Imagerie, traduisait son allocution en langue des signes.

Comme annoncé dans le précédent Sournal (n° 91), la tâche du surtitrage de la pièce « Le Visiteur » - écrite par Éric-Emmanuel SCHMITT - fut confiée à Claire BOURRELLY et Léa FRANC, tout droit sorties de l'ISTI (Institut Supérieur des Traducteurs et Interprètes). Elles ont opté pour une couleur différente attribuée à chacun des quatre personnages de la représentation, tout en gardant le mauve pour les bruits et la musique ainsi que le jaune pour la voix «off». Toute la gageure consistait à limiter judicieusement la longueur des surtitres. Comme les comédiens et les surtitreuses n'ont pu œuvrer en concertation, il arriva que, de façon exceptionnelle, des dialogues défilent plus rapidement. Une bonne dizaine de sourds - accompagnés de leurs amis entendants - ont ainsi apprécié une pièce de théâtre enfin surtitrée pour eux, un projet dont Sophie APPOLONI, relation publique de Bruxellons, est l'initiatrice depuis deux ans. Ces spectateurs ont surtout félicité un travail rarement accompli dans le monde du spectacle.



Les surtitreuses Claire BOURRELLY et Léa FRANC prêtes à assurer la synchronisation manuelle des surtitres. Elles ont connu quelques sueurs froides, notamment lorsque les comédiens omettaient un dialogue.



Comme au cinéma, la présence du surtitrage au théâtre permet aux sourds d'être aux côtés de leurs amis et proches entendants.

Pariant sur le caractère essentiellement visuel de la prestidigitation, le Festival Bruxellons voulait que les sourds et malentendants puissent profiter du spectacle Artifices. À l'invitation du Sournal, Joëlle CORNIL de la Cie imagerie a répondu positivement pour interpréter en langue des signes les dires du magicien, Jack Cooper. Ce dernier lui a donné quelquefois du fil à retordre non seulement par son débit rapide, mais aussi par ses va-et-vient de l'estrade vers le public. Comme l'interprète devait rester devant la scène, les sourds se sont astreints à un exercice consistant à tourner la tête à 180 degrés.

Pour les organisateurs de Bruxellons, l'expérience s'avère très concluante car elle a donné un cachet unique à leur festival à l'image des mains de sourds qui virevoltent en l'air en guise d'applaudissements. Le directeur, Olivier MOERENS, a balayé tous ses doutes et tient vraiment à ce que cette ouverture au public sourd et malentendant se renouvelle l'année prochaine.

En 2007, Sournal, continuera à travailler pour Bruxellons. En projet, deux pièces de théâtre différentes bénéficieront du surtitrage et la Cie Imagerie pourrait faire une représentation de son cru. Vous l'avez compris, le Festival Bruxellons s'ouvre davantage aux sourds et malentendants ; Sournal vous donne rendez-vous pour la nouvelle édition estivale !

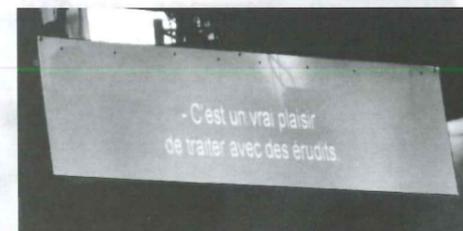


Deux membres de la Cie imagerie. Joëlle CORNIL interprétait en langue des signes le magicien Jack Cooper. Fredo, quant à lui, accueillait les spectateurs sourds.



Th.B.

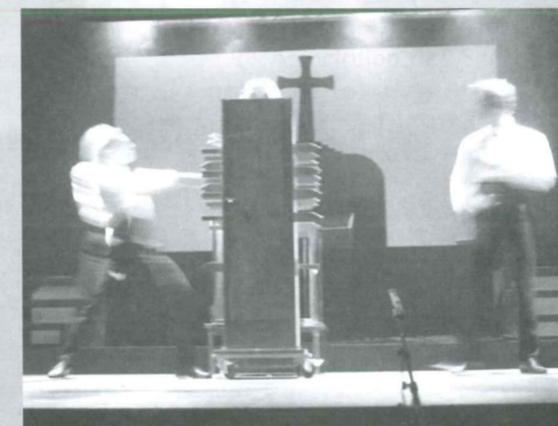
Une vingtaine de sièges devant l'estrade étaient réservés aux sourds et malentendants, leur assurant la meilleure visibilité qui soit.



Dialogue de «sourds»

Lors d'un « entracte » imposé par la pluie, un spectateur de la pièce « Le Visiteur » s'approche du patio réservé au surtitrage et se plaint :

- On n'entend rien au fond des gradins!
- Vous pouvez vous aider du surtitrage.
- Mais, je ne suis pas sourd !



L'illusion fut parfaite même si on connaît l'astuce.

Accessibilité aux soins de santé pour personnes sourdes et malentendantes

Certains le savent déjà : il existe des personnes soignantes pratiquant le langage des signes au CHR de Namur. L'accueil de la personne dès les urgences et l'accompagnement à travers l'hôpital font l'objet d'un projet qui verra peut-être le jour au sein du CHRN.

En Belgique, peu de structures existent pour une prise en charge adaptée du patient sourd à l'hôpital. Les problèmes urgents n'étant jamais prévisibles, on se retrouve très souvent face à l'indisponibilité d'un interprète. Ce qui entraîne d'ailleurs un problème de communication.

Je suis infirmière depuis plus de 6 ans et j'ai appris le langage des signes par envie, par plaisir. Il n'y a pas de personne sourde dans ma famille ou dans mes connaissances. Au cours de mon apprentissage, j'ai pu aider et orienter des personnes sourdes ou malentendantes et cette aide fut précieuse autant pour elles que pour moi. L'idée m'est donc venue d'avoir une action plus orientée au sein de l'hôpital et de consacrer, dès lors, un temps de travail défini par semaine pour accueillir et répondre aux attentes de la personne sourde.



Depuis septembre 2006, Anne GRAUX suit l'UF 10 (Unité de Formation 10 équivalente à une cinquième année) en langue des signes.

Mon métier d'infirmière vous garantit non seulement, le respect du secret médical et la confidentialité, mais également, et en collaboration avec le médecin, la certitude d'avoir compris ce dont vous souffrez et de recevoir les meilleurs conseils pour un retour à la maison ou la suite à donner à votre problème de santé.

La création de cet accompagnement est encore à l'état de projet qui chaque jour grandit de plus en plus et qui, nous l'espérons tous, aboutira.

Anne GRAUX,
Infirmière urgentiste au CHR de Namur

CHR Namur
Service des Urgences
Fax: 081/726720 - Tel: 081/726707
Avenue Albert 1er, 185 - 5000 Namur

Quelques exemples où l'infirmière signante peut vous aider de la prise en charge au traitement en passant par les différents examens nécessaires

- Vous vous êtes tordu la cheville : examen médical, radiographie, plâtre...
- Vous devez être opéré : examens médicaux, électrocardiogramme, contact avec l'anesthésiste et le chirurgien, radiologie, réservation d'un lit...
- Vous êtes enceinte et avez des douleurs ou des craintes : rencontre avec un gynécologue de manière urgente, prise de rendez-vous, échographie, monitoring...
- Vous devez vous rendre aux urgences : explication au staff médical du problème, de l'origine, de la durée, de la gravité... soins et traitements vous sont alors expliqués pour un retour à la maison ou une hospitalisation. Dans ce dernier cas, accompagnement durant le séjour.
- Votre enfant a de la température et ne va pas bien : accompagnement auprès du pédiatre de garde aux urgences, explication du problème,...

Commission d'Accès à l'Audiovisuel

Les sourds et les élections

Dans le cadre des élections communales prochaines, la FFSB revendique le droit d'accessibilité aux programmes électoraux pour les personnes sourdes et malentendantes. La FFSB prend une position forte et lance un appel aux partis politiques francophones ainsi qu'à la RTBF. Voici la lettre qui leur a été communiquée :

À la veille des élections communales d'octobre prochain, la Fédération Francophone des Sourds de Belgique (FFSB) lance un appel aux différents partis politiques francophones pour une meilleure accessibilité à l'information pour les personnes sourdes et malentendantes. La personne sourde ou malentendante a besoin, pour se faire comprendre et pour comprendre elle-même son environnement, de repères visuels qui soient adaptés à son mode de communication. Pour tout citoyen responsable, l'action passe inévitablement par l'information.

A ce titre, la télévision joue un rôle primordial. La question d'accessibilité aux programmes télévisés est essentielle. La FFSB insiste énergiquement sur

ce point en période préélectorale.

L'exercice du droit de vote est justement le premier acte de la citoyenneté. Donner sa voix, c'est choisir. Les sourds n'ont pas la possibilité de s'intégrer au débat, ils sont mis à l'écart et, bien souvent, les consignes de leur famille dictent leurs propres choix. N'y aurait-il pas un risque pour la démocratie ?

Pour réagir, il faudrait que toutes les émissions d'information et de confrontation entre candidats soient accessibles aussi bien par le sous-titrage que par la traduction en langue des signes.

La Fédération Francophone des Sourds de Belgique espère sincèrement que votre parti interpellera la RTBF, chaîne publique, à ce sujet.

Nos lecteurs nous écrivent...

Sur une initiative et grâce au soutien d'International Hainaut Tourisme et ce, en partenariat avec l'A.S.M.C. (a.s.b.l.) une « JOURNÉE CULTURELLE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES DE LA RÉGION DE CHARLEROI » a été organisée ce samedi 17 juin.

C'est par une matinée ensoleillée que le petit groupe s'est dirigé en car vers Strépy-Braquegnies où l'attendait un petit train qui l'a conduit jusqu'aux ascenseurs du Canal du Centre.

Dans un premier temps, les participants, accompagnés d'interprètes, ont eu l'occasion de visiter librement le site où ils ont notamment visionné un documentaire relatant l'histoire de cette construction.

Ils ont également eu l'opportunité de participer à un par-

cours spectacle « Pays de Génies » qui proposait de vivre les moments forts de la création belge dans des domaines aussi variés que l'art, la musique, la peinture, le sport ou encore la BD...

Par la suite, ils ont embarqué à bord d'un bateau qui les a dirigés vers l'ascenseur funiculaire et ont ainsi franchi cette dénivellation de plus ou moins 73 mètres. Durant cette ascension, un repas leur a été servi.

En flânant au fil de l'eau, tout en suivant les explications de leur guide, ils ont passé les quatre « anciens » ascenseurs hydrauliques (qui sont depuis peu réservés au tourisme) avant de visiter la salle des machines.

Cette belle journée s'est poursuivie sur le site du bois du Cazier (à Marcinelle) par un cocktail ainsi qu'une visite libre des lieux avant d'être clôturée

par « Le mariage des intéressés » présenté par la Cie Imagerie.

Nous espérons que cette journée, alliant soleil et bonne humeur, placée sous le signe de la culture et de l'amitié soit la première de beaucoup d'autres à venir...

Association des Sourds et Malentendants de Charleroi
a.s.b.l.
Rue Charles Dupret, 16
6000 Charleroi
Tel : 071 / 20.00.06.
Fax : 071 / 20.00.09.
asmcharleroi@hotmail.com

International Hainaut Tourisme
Association de tourisme social
Quai de Brabant, 20
6000 Charleroi
Tel : 071 / 64 10 40
Email : info.crl@ihtourisme.be



Info-Sourds de Bruxelles fête ses 10 ans

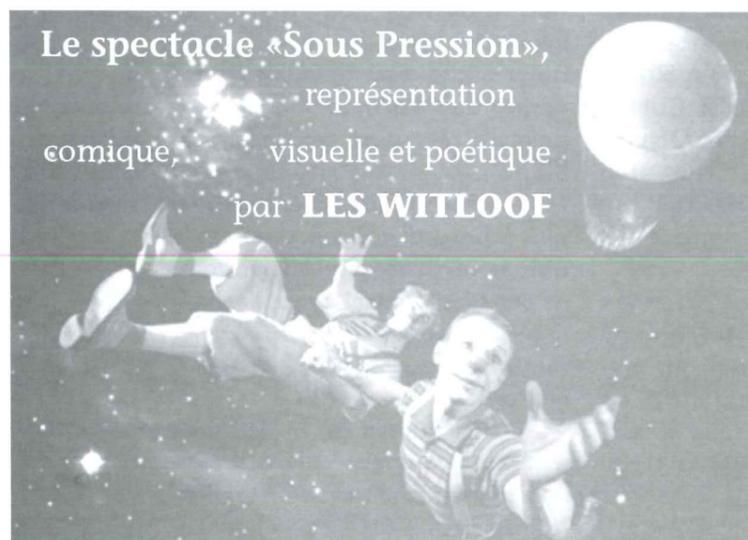
Salle Molière
Galerie Porte de Namur à Ixelles

Le jeudi 23 novembre 2006...

18h00

Vernissage de l'exposition d'oeuvres d'art
et d'objets d'artistes mis en vente au profit de l'association (entrée libre)

20h00



Le spectacle «Sous Pression»,
représentation
comique, visuelle et poétique
par LES WITLOOF

Infos réservations : tél/fax : 02 644 68 87

Prix des Places : Prévente : 15 € (10 € pour les clients d'Info-Sourds de Bxl) Sur place : 20 €



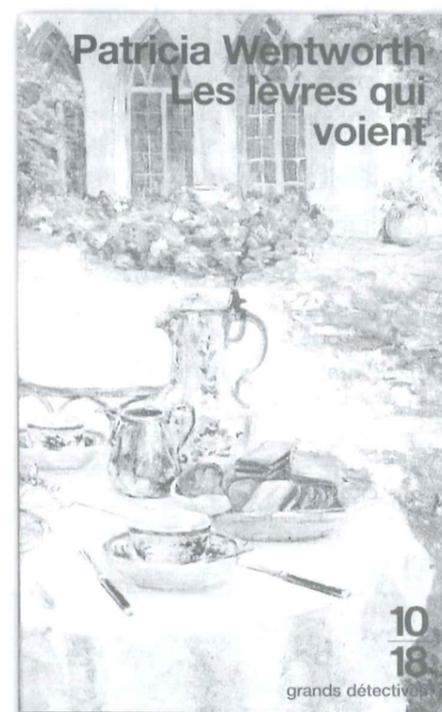
Avec le soutien du Collège des Bourgmestres
et Echevins d'Ixelles



Lecture

« Les lèvres qui voient »

Un tel titre ne peut qu'interpeller les lecteurs : Miss Paulina PAINÉ est devenue sourde et lit parfaitement sur les lèvres. Londnonnienne bon teint, elle se rend au vernissage d'une exposition car son portrait - intitulé L'Oeil Ecoute - y est exposé. Par habitude, elle suit sur les lèvres la conversation de deux hommes qui ne regardent pas les tableaux. Elle sort alors bouleversée de la galerie et décide rapidement de rendre visite à Miss Maud SILVER, qui démêle les énigmes les plus coriaces, assise dans sa bergère avec son tricot. Ce fut la dernière démarche de Paulina Paine...



tois...

Voilà un livre dans la grande tradition du roman policier anglais ; une vieille demoiselle (antérieure à Miss MARPLE !) observe et analyse, derrière une tasse de thé dans un salon victorien, les paroles et les actes d'une famille qui n'en est plus une.

Un collier du grand siècle, des artistes cherchant le sou, une beauté glaciale, et de très nombreuses tasses de thé font de ce roman une enquête bien menée, avec une ambiance britannique au possible dont malheureusement la thématique de la surdité (que dis-je, la lecture labiale !) disparaît trop tôt.

Le titre est sémantiquement mal choisi et son rapport avec l'intrigue est très ténu. Mais la lecture en est tout à fait agréable : l'intrigue est judicieusement amenée dans une

atmosphère de haute bourgeoisie et la vieille demoiselle à l'esprit acéré y fait merveille !

Laurence BEER

Patricia WENTWORTH, *Les lèvres qui voient*, 1981, 10/18, collection «Grands détectives», Seghers, 272 pp.

IFC INSTITUT FERNAND COCQ

COURS DE PROMOTION SOCIALE D'IXELLES
reconnus par la Communauté Française

LANGUE DES SIGNES

12 niveaux : de l'élémentaire au niveau approfondi.
Durée d'un niveau : 4 à 5 mois de septembre à janvier
et/ou de janvier à fin mai.
2 soirs par semaine.

Approche dynamique par des spécialistes : exercices, jeux de rôle, matériel audio-visuel, laboratoire, approche culturelle...

- Horaire : 2 soirs par semaine de 17h50 à 20h50.
- Conditions d'admission : admission libre pour le 1^{er} niveau.
- Prix : Défini par la Communauté Française. Conditions spéciales pour demandeurs d'emploi et personnes émergeant du C.P.A.S.
- Inscriptions : à partir de la dernière semaine d'août.
- Renseignements : Secrétariat ouvert du lundi au jeudi : de 13h00 à 14h30 et de 16h00 à 19h30.
☎ : 02 515 78 11
✉ : secretariat@ifcxl.be

(*) Sous réserve d'un nombre suffisant d'élèves

Institut Fernand Cocq
www.ifcxl.be

Rue du président 54 - 1050 Ixelles
Louise - Porte de Namur



Lydia LALLEMAND

Les sourds veulent se faire entendre

Dernière Heure, le 19/8/2006

Une association a été créée pour sensibiliser les entendants à leurs difficultés.

Wavre - Devoir appeler la police ou les pompiers, ne pas obtenir de réponses aux mails ou fax ou ne pas répondre à un bonjour que l'on a pas entendu. Ce sont quelques problèmes rencontrés quotidiennement par les sourds. « Car si les aveugles se promènent avec une canne blanche, être sourd, ça ne se voit pas » explique Roland GOVAERT, un Limelettois devenu sourd, enfant, suite à une méningite.

C'est pour que les entendants et les autorités prennent conscience de ces problèmes, que Roland GOVAERT et Philippe MARSUS, ont créé l'Association Socio-culturelle des Sourds et des Malentendants du Brabant wallon. Une association qui a aussi pour objectif de créer un pôle d'informations pour les sourds et d'organiser des activités socio-culturelles entre sourds et entendants.

« Car si la langue ds signes a été reconnue officiellement en 2003 par la Communauté française, cela n'a pas entraîné de changement dans la vie des 400.000 sourds et malentendants dans la partie fran-



Photo : La Dernière Heure

cophone du pays, complète Rebecca VANGANSBEKE, secrétaire adjointe. Les enfants sourds ne peuvent pas faire des études supérieures, car le niveau de l'enseignement primaire est faible, les interprètes et les profs de langue des signes sont peu nombreux et manquent de formation. Et, parfois, il faut être suivi médicalement pour bénéficier d'un interprète. »

Difficile donc de suivre une conférence si le micro empêche de lire sur les lèvres ou si le conférencier tourne le dos à l'auditoire. L'accès aux loisirs et même à la télévision, rarement sous-titrée, est aussi difficile. Des malentendus, il y en a aussi souvent sur le lieu de travail, si les réunions ne sont pas affichées.

« Et quid de l'employeur qui a le choix entre un entendant et un sourd ?, s'interroge Sylvie BUFFIN, trésorière. Pourtant, les sourds sont plus concentrés sur leur travail, car ils ne sont pas distraits par les bruits, ni par le téléphone. C'est même un avantage, car on échappe aux commérages. »

Laurence DUMONCEAU

Infos : roland.govaert@infonie.be

En bref...

Mon ami est sourd

Flair fr 12/7/2006

Difficile d'imaginer ce que cela représente quand on entend bien. Depuis qu'elle partage la vie d'Yves, Stéphanie sait ce que cela veut dire et voulait nous le communiquer

Dialogue de sourds ? Pas sûr...

Dernière Heure, 18/7/2006

Dès la rentrée, les malentendants pourront bénéficier davantage de facilités pour dialoguer avec les autres.

60 ans déjà pour une association nécessaire

Dernière Heure, 14/8/2006

L'association socio-culturelle namuroise des sourds fête son

anniversaire. C'est le 22 juin 1946, au Café Godefroid, rue de Bruxelles que l'association namuroise, appelée L'Amicale des silencieuses de Namur fut fondée.

Apprendre à signer, un plus...

Gazette de Liège, 12/7/2006

C'est une tradition à Spa aux Francofolies, des concerts sont traduits en langage des signes afin que les malentendants et sourds profitent au maximum de l'évènement.

Rock Werchter et les malentendants

L'Echo 29/6/2006

Les organisateurs du festival de musique Rock Werchter ont installé un système permettant aux malentendants d'entendre uniquement la musique et pas les bruits aux alentours.

Tous ces articles peuvent être consultés au

CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SUR LA SURDITÉ (C.I.D.S.)

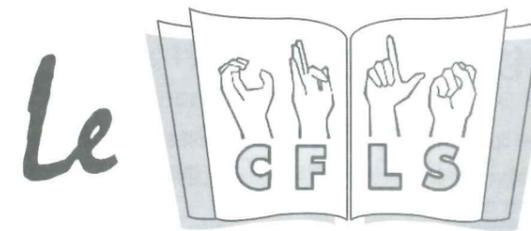
Ce service a été créé grâce à l'initiative de la FFSB avec le soutien du service C.I.S. de l'IRSA, centre de services



Rue Van Eyck 11a Boîte 4
1050 BRUXELLES
Tél.: 02 644 69 01
(Lydia Lallemant)
Fax: 02 644 68 44
E-mail: cids@ffsb.be

Ouvert les lundis, mercredis, vendredis de 9h à 12h 30 - de 14h à 16h 30
Dernier samedi du mois de 14h à 16h 30
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS !

Publicité



Centre Francophone de la Langue des Signes

Fête ses 25 ans

Vendredi 20 OCTOBRE

- 09h30: Accueil des enfants;
- 10h00: Le CFLS raconté en vidéo;
- 11h30: Dîner pic-nic accompagné d'une soupe;
- 13h00: Présentations, contes et histoires préparés par les écoles et associations invitées;
- 15h30: Remise des prix;
- 16h30: Apéritif offert aux personnalités.

Samedi 21 OCTOBRE

- 10h00: Ouverture des festivités;
- 10h30: Visite guidée surprise;
- 14h00: Projection d'une vidéo sur l'histoire du CFLS;
- 19h00: Banquet des 25 ans agrémenté par des sketches.

ADRESSE:

CITE CULTURE
Allée du Rubis - Cité Modèle
1020 Bruxelles

Plus d'informations par Tél./fax 02 458 14 48 ou cfls@belgacom.net



Le GSM au volant est interdit même pour écrire un SMS !

Depuis le 1^{er} juillet 2000, il est interdit de téléphoner en conduisant, à moins d'utiliser un système « mains libres ». Il en est de même pour l'utilisation du GSM pour écrire ou lire un SMS ou pour toute autre opération.

L'article 8.4 du code de la route stipule que «sauf si son véhicule est à l'arrêt ou en stationnement, le conducteur ne peut faire usage d'un téléphone portable en le tenant en main». Attention ! On ne peut pas non plus se servir de son GSM à un feu rouge ou dans un embouteillage !

Depuis le 31 mars 2006, les amendes pour communication GSM sans kit mains libres dans une voiture en circulation sont passées de 50 à 100 euros.

- Sanctions si un policier vous voit avec votre GSM :
- 100 euros si vous payez tout de suite au policier ou par virement ;
 - 110 euros si vous n'avez pas payé, vous recevez une lettre du parquet pour payer ;
 - entre 110 et 1375 euros si vous contestez et que le parquet ne vous croit pas.

En 2004, la police fédérale a sanctionné 7.757 personnes qui conduisaient sur autoroutes tout en étant en communication via GSM sans utiliser un kit mains libres.

Une étude menée par le professeur Jan PAUWELS de l'Université Catholique de Louvain (KUL) dans un simulateur de conduite a calculé que les risques d'accident augmentaient de 75 % avec un GSM sans kit mains libres et de 25 % avec les appareils munis du kit adéquat. « Ceci a évidemment un impact notable sur le comportement routier. Dans un premier temps, le conducteur qui reçoit ou passe un coup de fil a tendance à réduire sensiblement et brusquement sa vitesse, ce qui peut être particulièrement dangereux, surtout en cas de non-respect de la distance de sécurité. Ensuite, le regard se focalise sur un endroit de la route, à des moments où la situation peut justement exiger que le conducteur redouble d'attention (présence d'un passage pour piétons, circulation particulièrement dense...). Celui-ci regarde alors moins souvent dans ses rétroviseurs et sur les côtés. Il rate ainsi

plus de 4 signaux routiers sur 10 et se met 1 fois sur 4 en position de refuser une priorité. Il fait également moins attention aux autres usagers, notamment aux piétons. Plus de 3 conducteurs sur 4 en train de téléphoner 'oublent' de s'arrêter au passage pour piétons. Le véhicule a également tendance à zigzaguer et mord plus souvent la ligne centrale. Ces modifications du comportement allongent évidemment le temps de réaction du conducteur, qui ne pourra pas réagir de manière adéquate à des situations d'urgence.» (Conférence de Presse du 15/01/2001 par Isabelle DURANT Vice-Première Ministre et Ministre de la Mobilité et des Transports Présidente de l'Institut Belge pour la Sécurité Routière.)



C'est pourquoi il est vivement conseillé de ne pas téléphoner ou utiliser son GSM du tout en conduisant même avec un kit mains libres ! Ainsi mieux vaut attendre d'avoir garé sa voiture à un endroit réglementaire pour utiliser son GSM que ce soit pour appeler, écouter ou lire un message. Trop souvent encore, les conducteurs ne sont pas conscients des risques qu'ils courent et font courir en utilisant leur téléphone au volant, même avec un système mains libres.



Les Ateliers d'Informations

Depuis 1998, l'asbl Info-Sourds de Bruxelles propose des Ateliers de Recherche Active d'Emploi (le service R.A.E.) pour soutenir les personnes sourdes et malentendantes dans leurs différentes démarches vers l'emploi. Une nouvelle étape est franchie avec les Ateliers d'Informations.

Dans la réalité quotidienne de ce service, on constate cependant que les actions menées ne sont pas suffisantes pour que les personnes sourdes et malentendantes puissent atteindre valablement et facilement leurs objectifs personnels et professionnels. Notre public n'a pas accès aux formations ni aux informations professionnelles et ce, tant à un niveau général (le rôle de l'O.R.B.E.m., de l'O.N.E.M., des syndicats, du S.B.F.P.H.,...) que sur d'autres plans plus précis. J'en veux pour exemple la sphère affective : la gestion et la démystification du handicap au travail; ou bien la sphère technique : les technologies au service de la communication au sein d'une entreprise,...

Afin de pallier ces manques, depuis 2004, l'association a signé une convention de partenariat avec Bruxelles Formation afin de proposer des Ateliers d'Informations. Ces ateliers abordent des thèmes variés de la vie quotidienne et visent à améliorer les connaissances des personnes sourdes et malentendantes concernant leurs droits mais aussi leurs devoirs en tant que citoyens à part entière.

2007 : une nouvelle année, un nouveau projet, un nouveau challenge
Nous sommes face à une situation du marché du travail demandant des profils professionnels de plus en

Des Ateliers Formation pour aider la personne sourde à trouver son orientation dans le monde de l'emploi



plus compétents, disposant d'aides à l'emploi de plus en plus avantageuses pour les demandeurs d'emploi dits «ordinaires», proposant des offres d'emploi requérant des formations de plus en plus précises, de plus en plus qualifiantes. Les personnes sourdes et malentendantes sont confrontées aux représentations sociales du handicap qui effrayent l'employeur potentiel. Les ateliers d'Informations leur ont procuré une formation de base, mais il est temps maintenant de leur proposer un module qui passe une étape ultérieure dans leur parcours de formation professionnelle.

Les personnes participantes devraient aboutir à élaborer puis à préciser un projet professionnel. Nous leur donnerons des outils permettant tant un travail de réflexion personnel que professionnel grâce à une phase de bilanage et en leur procurant des informations pour évoluer dans leur parcours de citoyen.

Une approche collective sera soutenue par un contact individuel régulier amenant les personnes à trouver un emploi !

Pour l'équipe, Muriel BRUNNEVAL

Pour toute information :
Rue Van Eyck 11A/4 - 1050 Bruxelles
Tél. : 02/644.68.90 - Fax : 02/644.68.91
E-mail : rae.infosourds@misc.irisnet.be



Publicité

Institut Alexandre HERLIN

Enseignement spécialisé de type 7

*ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL: Maternel-Primaire
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE: Technique-Professionnel
INTERNAT*

*Suivi paramédical (logopèdes, kinésithérapeutes) et médical (médecins, infirmière, puéricultrice)
Service psycho-social, transports scolaires, cantine, activités parascolaires, classes de découvertes*

Rue de Dilbeek 1, 1082 Bruxelles (Berchem-Ste-Agathe)
Tel 02/465.59.60 Fax 02/465.06.87 E-Mail alexandre_herlin@belgacom.net



Annonces Courrier

Espace Sourds

Le «Grand Voyage»,
le premier imagier en langue des signes
composé d'un livre et d'un DVD

Ce livre-DVD ludique invite à jouer, découvrir et apprendre. Deux étapes vous attendent:

- regarder le livre et exprimer un moyen de transport en mime, puis apprendre à le dire en LSF grâce au DVD (comédien sourd)
- utiliser ce que l'on vient d'apprendre pour raconter un petit déplacement, en mime ou en LSF.

Prix : 17euros (3euros frais de port - pour l'étranger nous demander)

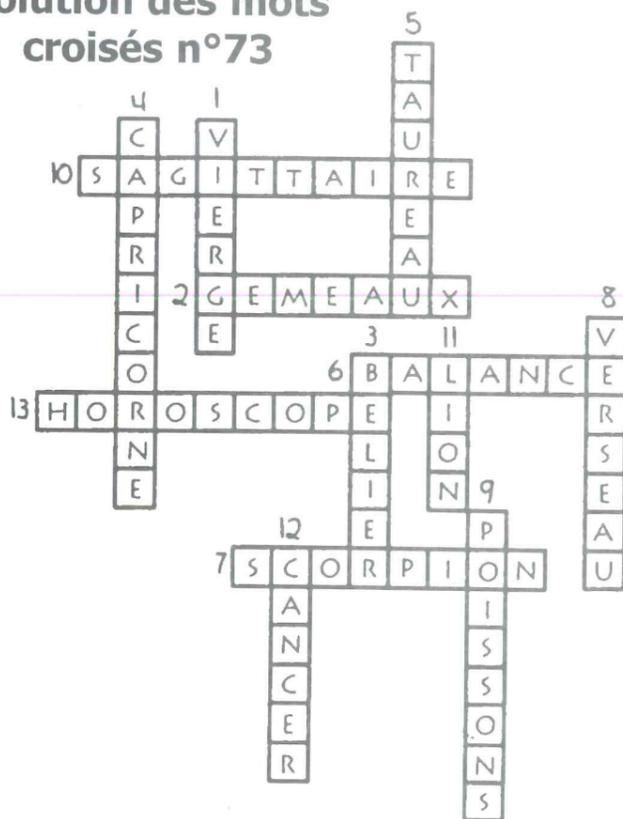
(15euros supplémentaires de droits de prêt et d'usage public pour les associations, structures, écoles, bibliothèques)

Nouveau site

L'asbl ESPACE Sourds vient d'inaugurer son nouveau site web: www.espacesourds.be.

Dorénavant, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse email : info@espacesourds.be.

Solution des mots croisés n°73



Psychologue en région liégeoise

Sandrine Bertrumé est licenciée en psychologie clinique. Par ailleurs, de 1999 à 2004, elle a suivi des cours de langue des signes jusqu'à l'obtention du certificat d'UF9 (à l'institut Saint-Laurent à Liège). Parallèlement, elle fait également partie de l'asbl "Les diabolins" dont je suis la secrétaire.

Elle s'est installée en tant que psychologue indépendante au sein d'une maison médicale située à Seraing, en région liégeoise. Dans le cadre de cette nouvelle activité, elle reste ouverte et intéressée à recevoir des personnes sourdes. Bien que ne maîtrisant pas toutes les nuances de la langue des signes, elle converse depuis plusieurs années avec des personnes sourdes.

Maison médicale "oxygène"
Place des verriers, 14
4100 Seraing
Tél. : 04/337.56.85
Fax : 04/3303399
e-mail : O2@swing.be

Demande d'emploi

Après avoir terminé ses études d'éducateur spécialisé, à l'institut Jean Pierre Lallemant, M.VIERLING réalise actuellement un travail de fin d'étude sur : «La photographie comme outil éducatif chez les personnes malentendantes». Je peux me rendre compte à quel point ce secteur constitue pour moi un cadre idéal de travail.

Travailler avec des personnes malentendantes, tant pour les accompagner au quotidien que pour leur proposer des activités variées, viser avec eux des objectifs d'autonomie est pour moi une entreprise passionnante.

Deux ans d'expérience de travail à La Cîme qui s'occupe de jeunes personnes en difficultés l'a assuré de sa capacité à travailler en équipe et à gérer des projets éducatifs.

Coordonnées :
Maxime VIERLING
Route de l'Etat 319 à 1080 Lasne.
Tél : 02/633.23.12
GSM : 0479/27.03.44
Max_vierling@yahoo.fr

CAPPA - SOURDS - HAÏTI

Depuis quelques mois, elle collabore bénévolement avec un organisme venant en aide à des personnes sourdes en Haïti L'organisme appelé CAPPA - SOURDS - HAÏTI a pour mission d'offrir un support psychosocial aux personnes Sourdes et Malentendantes haïtiennes dans leur intégration sociale. Le centre d'aide pour les personnes à problèmes auditifs (CAPPA - SOURDS - HAÏTI) s'occupe de promotion de la langue des signes jusqu'à sa reconnaissance officielle, de former des interprètes en langue des signes haïtienne et de prévenir la population haïtienne sur les polluants sonores et sur

les causes de la surdit .

Elle collabore avec cette organisation, en travaillant sur un projet de cr ation du premier dictionnaire en langue des signes haïtiens. Un support est offert pour la recherche d' quipements et de mat riel p dagogique en langue des signes. Le travail s'effectue avec le responsable de l'association   Haïti, Monsieur THOMAS Jo l qui est interpr te, formateur des formateurs en langue des signes Haïtiens il est tr s d vou    la cause de la surdit  dans son pays.

L'organisation CAPPA - SOURDS - HAÏTI est   la recherche:

- d'un ordinateur portable m me usag 
- d'un lecteur DVD pour lire les DVD en langue des signes...
- d'une cam ra num rique m me usag  , web etc...pour permettre l'actualisation du projet et la collaboration   distance;

De plus, toute collaboration visant   favoriser le transport des aides entre Montr al et Haïti serait appr ci e. Cet oeuvre est organis e de mani re b n vole et sans aide gouvernementale. Tout don en argent serait appr ci  et bien utilis .

Caroline MERCIER - orthophoniste (logop de)
Trois-Rivi res - Qu bec
caromercier65@hotmail.com

THOMAS Jo l
CAPPA - Centre d'aide pour les personnes   probl mes auditifs
cap_pa@hotmail.com, cappa_sourd@yahoo.fr,
T l phone (509) 210 17 00 / 245 53 30 / 245 43 96.
C/O 2 Rue Tertullien Guilbaud Bourdon
Haïti HT 6111. Port-au-Prince B.O.2011.

Solensourd

L'association SOLENSOURDS a besoin de vous pour la r ussite de son projet pour les enfants sourds de Bafoussam au CAMEROUN.

L'association souhaite apporter du mat riel d'informations sur le SIDA, du mat riel scolaire,  ducatif et p dagogique ; Informer l' quipe sur divers sujets ; mener des activit s avec l' quipe.

Pour soutenir le projet vous pouvez : conseiller, adh rer   l'association, participer aux activit s de l'association, faire des dons d'argent et de mat riels, organiser des  v nements et activit s en faveur de l'association.

Association SOL EN SOURDS
Bo te 95 - MDAC
20 avenue Edouard Pailleron
75019 Paris

+33 660142227
solensourds@hotmail.fr
www.solensourds.com



Echos

Qu'est-ce que le CAWaB ?

Ce collectif est un groupement d'associations wallonnes et bruxelloises - dont la F d ration Francophone des sourds de Belgique ASBL fait partie - ayant pour mission de d battre, de r fl chir ou d' changer des informations relatives   la mobilit  et   l'accessibilit  des personnes   mobilit  r duite.

Privil gier le consensus afin de garantir aux d cideurs une vision claire des besoins de la population sur l'accessibilit  et la mobilit , telle est la r elle finalit  du Collectif Accessibilit  Wallonie-Bruxelles (CAWaB).

Mis en place en avril 2006, ce collectif compte actuellement 16 grandes associations repr sentatives des personnes handicap es. Quelle que soit la situation de handicap (physique, sensoriel, mental, psychique,...), ou de maladie grave ou invalidante, elle est repr sent e au sein de ce collectif. D s lors, que ce soit pour la r alisation d'un texte l gal, d'une liste de normes techniques d'accessibilit , ou de la remise d'un avis sur une d cision politique, les besoins de tout un chacun sont pris en compte et certains d' tre entendus.

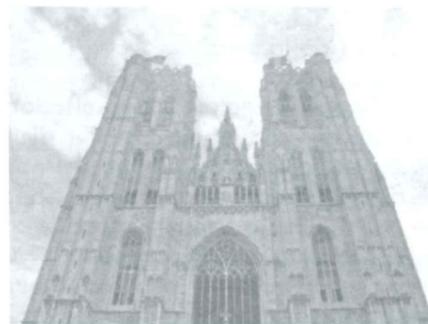
Le CAWaB se r unit environ tous les deux mois. A terme, avoir un vote favorable du CAWaB constituerait la garantie qu'une action men e r unit la majorit  du secteur. Toutes les associations adh rant au CAWaB ont sign  un r glement d'ordre int rieur pr cisant les objectifs et missions cit s plus haut. La transparence, l' thique, l'honn tet  et l'adh sion aux principes d mocratiques font partie des qualit s de chaque membre. Les associations souhaitant rejoindre ce collectif peuvent le faire en lui adressant une demande.

CAWaB
c/o asbl GAMAH
10, rue Piret Pauchet
5000 Namur
T l : 081/241937
Fax : 081/241950
info@cawab.be

Après Vienne en 2003,

Paris en 2004 et

Lisbonne en 2005



ENEZ et VOYEZ

BRUXELLES-TOUSSAINT 2006

du 28-10-2006 au 5-11-2006

«Depuis toujours, l'Eglise et le Christianisme cherchent à rendre les gens heureux. Les grandes villes en ont particulièrement besoin. Bruxelles-Toussaint 2006 n'a pas pour but de sacraliser la ville mais de l'humaniser car la foi chrétienne rend les hommes plus humains et humanise la ville.»

Cardinal Godfried Danneels
Archevêque de Malines-Bruxelles

De nombreuses activités auront lieu dans Bruxelles - surtout à la Basilique et dans la plupart des Paroisses - pour annoncer Jésus-Christ, source du bonheur, du 28 octobre au 5 novembre. La paroisse de la Sainte-Famille à Woluwe-Saint-Lambert y participe particulièrement le jeudi 2 novembre à 19h. La soirée débutera par un souper-sandwiches (chacun apportant le sien) suivi de divers témoignages. La traduction en langue de signes sera assurée. Nous sommes invités aussi à la Cérémonie de clôture le dimanche 5 novembre à 15h15 à la Cathédrale Saints Michel et Gudule. Plusieurs cortèges rejoindront la Cathédrale au départ de divers endroits de Bruxelles.



SIGNES DE FOI

L'équipe «Signes de Foi» sera présente et vous invite cordialement à y participer.

Pour plus d'informations voir annonce Signes de Foi dans ce journal.

Carte Membre de la FFSB

2006

Malentendant ou Sourd



Nom : ADNET

Prénom : Thierry

N° FXXXXX

Cette carte atteste officiellement de votre qualité de sourd ou de malentendant; elle fait foi auprès des autorités dans votre vie quotidienne pour justifier de vos particularités de communication.

Avec la Carte Membre, vous soutenez la défense des droits des sourds francophones (plus de sous-titrages à la TV, plus d'interventions du Fonds Bruxellois ou de l'AWIPH, plus d'interprétation en langue des lignes, de nouveaux moyens de communication...).

Cette carte vous donne droit à:

- La location gratuite sur les livres, vidéos,... du CIDS
- [Nouveau] Un tarif préférentiel de 3 euros (au lieu de 6 euros) à la Chuut Party

Vous pouvez demander le formulaire d'inscription à M. Thierry ADNET.

Fax: 02/644.68.44 - Courriel: animateur@ffsb.be

Sur notre site: www.ffsb.be/carte_membre.htm



SIGNES DE FOI

Beaucoup d'activités ce 4^{ème} trimestre :

1^{ère} semaine de novembre

BRUXELLES-TOUSSAINT 2006

(voir dans ce journal)

«Ouvrons le livre...»

Avec l'équipe «Signes de Foi» à la Cathédrale Saints Michel et Gudule le vendredi 24 novembre 2006 à 20h en présence de Mgr Joseph De Kesel évêque pour Bruxelles (places réservées pour les personnes sourdes et malentendantes)



NOËL à la Sainte-Famille, le 24 décembre 2006 (l'heure reste à définir)

TOUS LES DEUXIEMES DIMANCHES DU MOIS à 9h30
messe à la Sainte-Famille, à Woluwe-Saint-Lambert

Traduction en langue des signes assurée de toutes nos activités,
boucle magnétique pour personnes portant un appareil auditif.

Pour toutes informations : signesdefoi@bx1.catho.be - Tél et fax 02 772 71 08
<http://www.signesdefoi.bravepages.com> - télétexte : 755

Namur - Samedis 4 novembre et 9 décembre



De 21h00 à 23h00

CHUUUT Party

Namur - Bruxelles

Silence !
Il est interdit de parler!
Seuls l'écrit, les gestes
et les mimiques
sont permis.



Café
Hémisphère Sud
Galerie du Jardin
d'Harscamp, 2
5000 Namur

Bientôt !
Chuuut Party
à Bruxelles

Consultez le blog <http://chuuut-party.over-blog.com>
et abonnez-vous à la newsletter !

Soirée organisée par



Avec le soutien de

